

LUMEN VITAE

27.2

184, rue Washington
BRUXELLES

— C. D. C. —

n° 354

VI G.L.C.

PETIT CÉRÉMONIAL

A L'USAGE

DES

ENFANTS DE CHŒUR

354



~~~~~  
TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>. — PARIS. — 1930.  
~~~~~

Georges COOLEN

PETIT CÉRÉMONIAL

LITURGIQUE

SELON LE RIT ROMAIN

A L'USAGE

DES

ENFANTS DE CHŒUR

SIXIÈME MILLE



PARIS
LIBRAIRIE LECOFFRE
J. GABALDA et Fils, Éditeurs
RUE BONAPARTE, 90

1930



2017/363

CLF 028

Boulogne-sur-Mer, le 15 août 1919

Monsieur l'Abbé,

C'est un petit chef-d'œuvre de clarté et d'exactitude que votre *Petit Cérémonial à l'usage des enfants de chœur*.

Vous aimez la liturgie; vous l'avez apprise à bonne école; vous en avez inculqué le goût et le respect aux enfants dont vous avez eu la charge, à Calais et à Saint-Omer.

Vous voulez aujourd'hui faire bénéficier, du fruit de votre expérience et de vos études, les presbytères et les collèges. Je vous félicite de cet heureux emploi de vos vacances, et je bénis de tout cœur votre travail. Il apprendra beaucoup aux uns; il aidera les autres à se souvenir; il développera chez tous le respect des règles tracées par l'Église, et fortifiera, par là même, dans les âmes, la foi, la religion, le recueillement, l'esprit de prière.

Comme vous l'observez, la situation des en-

fants de chœur les met dans l'alternative ou d'édifier ou de scandaliser les fidèles. Vos disciples, non contents d'accomplir correctement leur humble ministère, se sentiront fiers d'être associés de si près à la prière officielle de l'Église et de suppléer volontairement à la pénurie des clercs voués, par une ordination spéciale, à chacune des fonctions du service divin.

Croyez, cher Monsieur l'Abbé, à mes sentiments paternellement dévoués en N.-S.

† EUGÈNE-LOUIS,
év. d'Arras.

PETIT CÉRÉMONIAL

SELON LE RIT ROMAIN
A L'USAGE DES ENFANTS DE CHŒUR

AVANT-PROPOS

Domine dilexi decorem domus tuae.

Ps. xxv.

La modeste brochure que nous publions aujourd'hui n'est pas un cérémonial complet. D'autres excellents ouvrages, et, pour n'en citer qu'un, celui du R. P. Haegy, presque universellement adopté dans les diocèses de France et de l'étranger, remplissent parfaitement ce rôle. Ils demeurent toujours le manuel nécessaire, que tous les presbytères et tous les collèges possèdent, que tous les prêtres doivent posséder et consulter. Nous n'avons voulu donner ici que les indications indispensables aux enfants qui participent aux cérémonies liturgiques usuelles. *Simplifier et adapter*, tel a été notre but. A quel point nous l'avons atteint, les confrères qui

voudront bien adopter ce petit livre pour leurs enfants pourront le dire, et leurs observations seront bien accueillies.

Nous n'avons rien innové, nous n'avions qu'à suivre les traces de nos éminents devanciers. Il nous est agréable d'exprimer ici au R. P. Haegy, C. S. Sp., Consulteur de la S. Congrégation des Rites, secrétaire de la Commission liturgique et Censeur de l'Académie de liturgie de Rome, notre reconnaissance. Ce modeste ouvrage est un extrait des siens, il ne vaut que par eux. Rome, en ces matières est souveraine maîtresse, le P. Haegy était une voix de Rome; ne pouvant mieux dire, nous avons parfois répété ses propres paroles. Il a bien voulu nous y autoriser et encourager notre effort en revoyant soigneusement notre manuscrit; nous le prions d'agréer l'expression de notre vive gratitude.

Brighton 1914 - Le Mesge 1917.



OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Les fonctions des Ministres inférieurs dans les Cérémonies liturgiques étaient autrefois remplies par des clercs ; la multiplicité des lieux du culte et la pénurie des aspirants au sacerdoce ont conduit l'Église à tolérer l'emploi pour ces fonctions de simples laïques qu'on appelle *enfants de chœur*.

Il en résulte que ces derniers ne sont pas les figurants quelconques d'une mise en scène, mais les *ministres*, à un degré inférieur, d'une fonction sacrée, les humbles, mais véritables coopérateurs de la prière officielle de l'Église. Il convient, si l'on veut leur conserver ce caractère, d'éviter de suivre ses fantaisies personnelles pour la forme ou la couleur des vêtements, l'ordre des cérémonies, le nombre des enfants destinés au service du chœur.

L'*habit de chœur* qui leur est propre est la soutane noire et le surplis à larges manches, ou la cotta (1) qu'on peut orner de dentelles, et, si l'on veut, la barrette noire. Toutefois la soutane peut être rouge ou violette. Il n'est pas selon les règles liturgiques

(1) Outre qu'elle est plus liturgique, la cotta produit un plus gracieux effet que l'aube, elle est moins coûteuse, s'adapte plus facilement à des tailles différentes, et peut être garnie de dentelles aussi riches qu'on le désire.

de leur faire porter l'aube, la ceinture, les gants ni la mozette.

S'ils changent de *chaussures* — ce qui est excellent, à la campagne surtout — ils ne peuvent en mettre que de couleur noire.

Leur *siège*, au chœur, est un tabouret plus ou moins luxueux, mais toujours différent des sièges usités dans les habitations. Ils ne peuvent pas s'asseoir sur la banquette, aux côtés du Célébrant, comme les Ministres sacrés.

Les enfants de chœur doivent se souvenir en toutes circonstances qu'ils remplissent une fonction sainte, et que leur situation dans l'église les met dans l'alternative ou de scandaliser ou d'édifier les fidèles. Ils accompliront donc toutes les cérémonies de leur emploi avec *piété et modestie*.

Ils doivent avoir les mains et la figure très propres (1).

Avant d'entrer dans la sacristie, ou au moins, avant de se revêtir, ils iront au pied de l'autel saluer Notre-Seigneur par une courte *prière*, dans laquelle ils pourront lui demander la grâce de bien remplir leur office. La cérémonie terminée, et après avoir quitté leurs vêtements liturgiques, ils feront également précéder leur départ d'une courte prière au pied de l'autel. Ils doivent avant la cérémonie se munir d'un livre de messe qu'ils porteront au chœur à la place qu'ils doivent occuper. Ils s'en serviront quand ils n'auront pas de fonction particulière à remplir.

(1) Un lavabo spécial pourrait leur être réservé dans leur sacristie.

A la sacristie, et plus rigoureusement encore, à l'église ou à la chapelle, *le silence* (1) est obligatoire.

Ils veilleront à ce que leurs vêtements s'ajustent bien.

Pendant la cérémonie ils doivent marcher avec une certaine gravité, sans hâte, mais sans lenteur, le corps droit, *les mains jointes* et les yeux légèrement baissés. Ici encore s'abstenir de prendre une contenance trop raide : *aisance et simplicité* doivent aller de pair (2).

La *généflexion* se fait en fléchissant le genou droit pour lui faire toucher le sol près de la cheville gauche. Elle doit être brève sans être brusque. On salue toujours d'une *généflexion* simple l'autel (même si le Saint Sacrement n'est pas dans le Tabernacle), quand on y arrive et quand on le quitte, une relique de la vraie croix exposée et l'Évêque du diocèse.

La *généflexion à deux genoux* consiste à mettre les deux genoux à terre et à faire une inclination médiocre de la tête et des épaules. On ne fait la *généflexion à deux genoux* que devant le Saint Sacrement, comme il sera dit plus loin.

(1) Il serait bon que ce silence soit rappelé par un écriteau très apparent accroché au mur de la sacristie.

(2) Pour que les enfants de chœur fassent bien les cérémonies qui leur sont confiées, il est nécessaire que le prêtre qui en est chargé leur fasse des répétitions; fréquentes, au début de la formation liturgique des enfants, elles deviendront graduellement plus rares, et bientôt, on n'en fera plus guère que de temps à autre pour l'initiation d'un nouveau venu ou à la veille de certaines fêtes.

Une explication des cérémonies n'est pas moins utile, elle consistera à en faire connaître l'origine historique et le sens symbolique.

Si l'on doit se mettre à genoux au lieu même où l'on devrait faire la g nuflexion, ou bien si l'on est actuellement   genoux sur le pav  en cet endroit, il n'y a pas d'autre g nuflexion   faire, soit avant de se mettre   genoux, soit apr s s' tre relev . Le principe est le m me pour la g nuflexion   deux genoux. Si l'on devait se mettre   genoux sur le degr  de l'autel, il faudrait d'abord faire la g nuflexion.

On fait une *inclination profonde* de tout le buste devant le C l brant.

On fait une *inclination m diocre* de la t te et des  paules pour saluer les autres Ministres au ch ur.

On fait une *simple inclination de la t te* quand on prononce le nom de la Sainte Trinit , le Saint Nom de J sus, dans le *Gloria in excelsis* aux mots *Deo, Adoramus te, au Gloria Patri, etc.*, comme il sera indiqu  plus loin. Les enfants de ch ur auront soin de ne pas se d placer, ou de s'arr ter,   ces moments o  le reste du ch ur incline la t te.

Pendant l' l vation ou la b n diction du Saint Sacrement, ils courberont le buste, sans le plier compl tement, sans s'appuyer sur le degr  de l'autel, ni sur le sol, ni sur le flambeau qu'ils peuvent avoir en main.

Les c r monies usuelles des  glises paroissiales et des coll ges ne requi rent pas plus de cinq officiers pour le service du ch ur : un Thurif raire, deux Acolytes, deux C rof raires ou Porte-flambeaux. On peut leur adjoindre utilement un C r moniaire.

Lorsqu'il y a entr e solennelle, l'ordre de marche est le suivant : le Thurif raire, les deux Acolytes avec

leurs cierges (1), le clergé, le Cérémoniaire, le Sous-Diacre, le Diacre et le Célébrant.

Entrée au chœur. Lorsque la sacristie communique avec l'église par une porte placée derrière l'autel, on ne doit pas se séparer et passer les uns du côté de l'épître, les autres du côté de l'évangile, mais tous passent par le côté de l'évangile en sortant de la sacristie; et par le côté de l'épître en y retournant.

(1) Les Porte-flambeaux, se rendent au chœur avec le clergé; s'il n'y a pas entrée solennelle, ils peuvent suivre les Acolytes.

OFFICE DU SERVANT

DE LA MESSE BASSE

Après avoir allumé les cierges, et rempli les burettes qu'il dépose à la crédence, le Servant salue d'une inclination la croix de la sacristie, prend de l'eau bénite en sortant, en présente au Prêtre, fait avec lui le signe de la croix et le précède à l'autel, en tenant les mains jointes. En arrivant à l'autel, il se place à la droite du Prêtre, fait avec lui la genuflexion, lui baise la main droite, reçoit la barrette qu'il baise et va porter à la crédence. Il vient ensuite se mettre à genoux sur le pavé du côté de l'évangile.

Quand le Prêtre, descendu de l'autel, fait le signe de la croix, le Servant le fait en même temps que lui et sonne de la clochette. Il répond ensuite d'une voix claire en tenant les mains jointes.

LE PRÊTRE. — *Introibo ad altare Dei.*

LE SERVANT. — **Ad Deum qui laetificat juventutem meam.**

Aux messes des morts on omet ce qui suit et le Prêtre dit : *Adjutorium nostrum* (voir plus bas).

Júdica me, Deus, et discérne causam meam de gente non sancta : ab hómine iniquo et dolóso erue me.

Quia tu es, Deus, fortitúdo mea: quare me

repulistis et quare tristis incédo dum affligit me inimicus?

Emitte lucem tuam et veritatem tuam : ipsa me deduxérunt et adduxérunt in montem sanctum tuum et in tabernacula tua.

Et introibo ad altáre Dei, ad Deum qui laetificat juventutem meam.

Confitebor tibi in cithara, Deus, Deus meus; quare tristis es ánima mea, et quare contúrbas me?

Spera in Deo, quóniam adhuc confitebor illi : salutáre vultus mei et Deus meus.

Glória Patri, et Filio et Spirítui sancto. (Le Servant incline la tête.)

Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in saecula saeculorum. Amen.

Aux messes des morts on commence ici :

Introibo ad altáre Dei.

Ad Deum qui laetificat juventutem meam.

Adjutorium nostrum in nómine Dómini. (Le Servant fait en même temps le signe de la croix.)

Qui fecit coelum et terram.

Confíteor Deo omnipoténti, etc... Quand le Prêtre a fini de réciter le *Confíteor*, le Servant incline la tête, se tourne un peu vers lui et répond :

Misereatur tui omnipotens Deus, et dimissis peccátis tuis, perducát te ad vitam aetérnam.

Le Prêtre répond *Amen*. Le Servant se retourne vers l'autel et s'incline un peu en récitant le *Confíteor* :

Confíteor Deo omnipoténti, beatae Mariae semper Virgini, beáto Michaéli Archángelo, beáto Joánni Baptistae, sanctis Apóstollis Petro et Paulo, ómnibus Sanctis, et tibi Pater

(il se tourne un instant vers le Prêtre) : **quia peccávi nimis cogitatióne, verbo et opere** (il se frappe trois fois la poitrine en disant) : **mea culpa, mea culpa, mea máxima culpa. Ideo precor beátam Mariám semper Virginem, beátum Michaélem Archángelum, beátum Joánnem Baptistam, sanctos Apóstolos Petrum et Paulum, omnes Sanctos, et te Pater** (il se tourne un instant vers le Prêtre), **oráre pro me ad Dóminum Deum nostrum.**

Misereátur vestri omnipotens Deus, et dimíssis peccátis vestris, perdúcat vos ad vitam aetérnam (Le Servant cesse de s'incliner.)

Amen.

Indulgéntiam, absolutiónem et remissionem peccatórum nostrórum, tríbuat nobis omnipotens et misericors Dóminus. (Le Servant fait en même temps le signe de la croix.)

Amen. (Il s'incline ensuite médiocrement jusqu'à Orémus.)

Deus tu convérsus vivificábis nos.

Et plebs tua laetábitur in te.

Osténde nobis, Dómine, misericórdiam tuam.

Et salutáre tuum da nobis.

Dómine exáudi oratióne meam.

Et clamor meus ad te véniat.

Dóminus vobíscum.

Et cum spiritu tuo.

Orémus.

Le Servant se met à genoux sur le plus bas degré.

Après l'introït il répond au *Kyrie* :

Kyrie eléison.

Kyrie eléison.

Kyrie eléison.

Christe eléison.

Christe eléison.

Christe eléison.

Kyrie eléison.

Kyrie eléison.

Kyrie eléison. — Quand le Prêtre dit :

Dóminus vobíscum, il répond :

Et cum spiritu tuo.

A la fin des oraisons, après... *per ómnia saecula saeculórum* il répond :

Amen (chaque fois).

A la fin de l'épître, le Servant répond :

Deo grátias. Il se lève ensuite, et va se placer à la droite du Prêtre. Quand celui-ci quitte le Missel, le Servant monte sur le marchepied, prend le pupitre à deux mains, se tourne vers sa gauche et descend les degrés directement vers le milieu de l'autel, se retourne vers le tabernacle, fait la gémuflexion et monte directement au coin de l'évangile. Il met le missel sur l'autel, le tourne obliquement, le dos du livre vers le coin de l'autel, descend à gauche sur le premier degré et répond ainsi :

Dóminus vobíscum.

Et cum spiritu tuo.

Sequentia sancti Evangelíi secúndum... (le Servant fait en même temps que le Prêtre, avec le pouce de la main droite, le signe de la croix sur son front, sa bouche, et sa poitrine et répond en joignant les mains :

Glória tibi Dómine.

Puis il descend au bas des degrés, fait la gémuflexion au milieu et se rend du côté de l'épître. Il

reste debout tourné vers le Prêtre. A la fin il répond :

Laus tibi Christe.

Après l'évangile, le Servant se met à genoux.

Au *Dóminus vobíscum* il répond :

Et cum spiritu tuo. Quand le Prêtre a dit *Orémus*, le Servant se lève sans genuflexion, monte à sa droite, reçoit le voile du calice, le plie de manière que la doublure ne paraisse pas, et le dépose au fond de l'autel du côté de l'épître, puis il se rend à la crédence, prend la burette de vin dans la main droite et la burette d'eau dans la main gauche et monte à l'autel sur le degré au-dessous du marche-pied. Quand le Prêtre arrive, il le salue, baise la burette de vin et la lui présente. Pendant que le Prêtre verse le vin dans le calice, il prend la burette d'eau de la main droite et la baise avant de la donner. Il baise également les burettes quand il les reçoit, s'incline, puis va les reporter à la crédence.

Il met le manuterge plié sur le bras gauche, prend le plateau de la même main et la burette d'eau de la main droite et revient à l'autel, s'incline, verse doucement de l'eau sur les doigts du Prêtre, s'incline à nouveau et retourne à la crédence, verse l'eau dans le bassin, remet les burettes sur le plateau et revient directement à sa place sans faire de genuflexion. Quand le prêtre a dit *Oráte fratres* et s'est entièrement retourné vers l'autel, le Servant répond :

Suscipiat Dóminus sacrificium de manibus tuis, ad laudem et glóriam nóminis sui, ad utilitátem quoque nostram, totiúsque Ecclesiæ suæ sanctæ.

Quand le Prêtre dit : *Per ómnia saecula saeculórum*,
le Servant répond :

Amen.

Dóminus vóbiscum.

Et cum spiritu tuo.

Sursum corda.

Habémus ad Dóminum.

Grátias agámus Dómino Deo nostro.

Dignum et justum est.

Au *Sanctus*, il sonne de la clochette par trois coups distincts.

A *Hanc igitur*, quand le Prêtre étend les mains sur le calice, le Servant sonne de la clochette, se lève et sans faire de genuflexion, se met à genoux derrière le Prêtre, un peu à droite.

Pendant l'élévation, il soutient de la main gauche la chasuble par le bas et sonne de la clochette, chaque fois que le Prêtre fait la genuflexion, et quand il élève l'hostie et le calice. Il retourne ensuite à sa place sans genuflexion.

Quand le Prêtre élève l'hostie avant le *Pater*, il sonne un coup, et au *per ómnia saecula saeculórum* il répond : **Amen.**

A la fin du *Pater*, il répond :

Sed líbera nos a malo.

Per ómnia saecula saeculórum.

Amen.

Pax Dómini sit semper vóbiscum.

Et cum spiritu tuo.

Au *Dómine non sum dignus*, il sonne trois coups. Si l'on doit communier, il va se mettre à genoux du côté de l'épître et récite le *Confíteor* les mains jointes.



Après le *Miseréatur* et *Indulgentiam* il répond : **Amen.**

S'il doit communier, il monte sur le degré devant l'autel et prend la nappe. (Il ne peut prendre le voile du calice ni le manuterge.) Après la Communion, ou s'il n'y en a pas, le Servant se lève quand le Prêtre découvre le calice, et va chercher les burettes à la crédence. Il fait la gémuflexion au bas des degrés, monte, s'incline, verse doucement du vin dans le calice, puis le vin et l'eau sur les doigts du prêtre, salue et dépose les burettes. Il se rend ensuite devant l'autel, fait la gémuflexion au milieu, monte directement chercher le missel, se tourne vers sa droite, descend au milieu, fait la gémuflexion et remonte au coin de l'épître, dépose le missel, sans en tourner les pages. Il prend le voile du calice, l'étend entre le missel et le corporal et descend directement au milieu, fait la gémuflexion et s'agenouille du côté de l'évangile.

Au *Dóminus vobiscum* il répond : **Et cum spiritu tuo.**

Aux oraisons il répond : **Amen.** A *Ite missa est* ou *Benedicámus Dómino* il répond : **Deo grátias.**

Aux messes des morts, à *Requiescant in pace* il répond : **Amen.**

A la fin de la bénédiction il répond : **Amen** en faisant le signe de la croix.

Il se lève, répond à l'évangile : **Et cum spiritu tuo** et **Glória tibi Dómine** en faisant les signes de croix sur le front, les lèvres et la poitrine. A la fin il répond : **Deo grátias.**

Il se lève, va chercher la barrette du Prêtre et se

met à genoux du côté de l'épître et répond aux prières.

Ave, María, grátia plena, Dóminus tecum, benedicta tu in muliéribus et benedictus fructus ventris tui Jesus.

Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatóribus, nunc et in hora mortis nostrae. Amen (trois fois).

Salve Regína, mater misericórdiae, vita, dulcédo et spes nostra, salve. Ad te clamámus éxsules filii Hevae. Ad te suspirámus geméntes et flentes in hac lacrymárum valle. Eia ergo advocáta nostra, illos tuos misericórdes óculos ad nos converte. Et Jesum, benedíctum fructum ventris tui, nobis post hoc exsílium osténde. O clemens, o pia, o dulcis Virgo María.

Ora pro nobis, sancta Dei Génitrix.

Ut digni efficiámur promissionibus Christi.

OREMUS

Deus refúgium nostrum et virtus, pópulum ad te clamántem propítius respice; et intercedénte gloriósa et immaculáta Vírgine Dei Genitrice María, cum beato Joseph ejus sponso, ac beátis Apóstolis tuis Petro et Paulo et ómnibus Sanctis, quas pro conversióne peccatórum, pro libertáte et exaltatióne sanctae Matris Ecclésiae, preces effúndimus, miséricors et benígnus exaudi. Per Christum Dóminum nostrum.

Amen.

Sancte Michael Archángele, défénde nos in praélio, contra nequítiam et insídias diaboli esto praesídium.

Imperet illi Deus, súppliques deprecámur : tuque, Princeps militiae caeléstis, Sátanam aliósque spíritus malignos, qui ad perditionem animárum pervagántur in mundo, divína virtúte in inférnum detrúde.

Amen.

Cor Jesu Sacratíssimum.

Miserére nobis (trois fois).

Le Servant baise la barrette, la remet au Prêtre en lui baisant la main, se lève, fait avec lui la gèneuxion, et se tenant les mains jointes le précède à la Sacristie. Il salue, en même temps que lui, la Croix, salue le Célébrant et va éteindre les cierges.

OFFICE DU THURIFÉRAIRE

Lire les observations générales, page 9.

Règles générales.

1. — Régulièrement, quand il n'y a pas d'encens dans l'encensoir, le Thuriféraire le porte de la main gauche; il le porte de la main droite quand il y a de l'encens. Il tient la partie supérieure des chaînes, au-dessous du chapeau qui les réunit, à la hauteur de la poitrine, et, de l'autre main, soutient l'encensoir par les chaînes, immédiatement au-dessus du couvercle, en laissant pendre le bras naturellement.

Si la navette ne reste pas à la crédence, il la tient par le pied, avec l'extrémité supérieure des chaînes de l'encensoir, à la hauteur de la poitrine.

2. — Pour faire mettre l'encens, le Thuriféraire remet la navette au Cérémoniaire (ou au Diacre, ou au Célébrant s'il n'y a ni Cérémoniaire ni Diacre), et, tenant l'encensoir de la main gauche par le haut des chaînes, au-dessous du chapeau qui les réunit, de l'autre main restée libre il relève l'anneau mobile le long des chaînes, tire d'une vingtaine de centimètres l'anneau de la chaîne centrale pour soulever le cou-

vercle, le maintient dans cette position en retenant l'extrémité de la chaîne sous le petit doigt. Il saisit alors à pleine main toutes les chaînes vers le milieu, juste au-dessus du couvercle, et, soutenant, l'encensoir par le pied, de la même main qui garde l'extrémité des chaînes, il le présente au Célébrant. L'encens ayant été mis, et béni s'il y a lieu, le Thuriféraire abaisse méthodiquement, dans l'ordre inverse le couvercle et l'assujettit au moyen de l'anneau mobile.

3. — Quand il donne l'encensoir directement au Célébrant ou à celui qui doit encenser (par exemple au Diacre après le chant de l'évangile), il prend le haut des chaînes dans la main droite et le bas dans la main gauche et il lui remet le bas des chaînes dans la main droite, et le haut dans la main gauche. Quand l'encensement est terminé il reçoit d'abord le bas des chaînes, puis le haut.

Quand le Saint Sacrement est exposé le Thuriféraire est à genoux pour donner ou recevoir l'encensoir.

4. — S'il doit donner l'encensoir au Diacre pour le passer au Célébrant, il lui met au contraire le haut des chaînes dans la main droite, et le bas dans la main gauche.

5. — Pour encenser, on tient le haut des chaînes au-dessous du chapeau entre le pouce et l'index de la main gauche, les autres doigts étant étendus sur la poitrine. On saisit les chaînes entre les trois premiers doigts de la main droite, les autres étant repliés. On élève l'encensoir de la ceinture à la hauteur du visage, puis on donne à l'encensoir une légère impulsion en avant vers la personne ou l'objet qu'on encense. On ramène ensuite l'encensoir à hauteur de la ceinture. On répète ces mouvements

deux ou trois fois selon les règles qui suivent.

On distingue les *encensements à coups simples* et à *coups doubles*.

Pour encenser à *coups simples* on élève l'encensoir à la hauteur de la poitrine et on le porte sans arrêt vers l'objet ou la personne à encenser, puis on le ramène à la ceinture.

Pour encenser à *coups doubles*, ayant élevé l'encensoir à hauteur du visage, on donne à l'encensoir une légère impulsion en avant vers la personne ou l'objet à encenser, puis une seconde, de façon à faire balancer deux fois l'encensoir, après quoi on le ramène à la hauteur de la ceinture.

On encense à *coups simples* les Ministres inférieurs du chœur et le peuple.

On encense d'un *seul coup double* les simples prêtres et autres ecclésiastiques présents au chœur. S'ils sont en trop grand nombre, on passe devant eux en donnant quelques coups d'encensoir de leur côté.

On encense de *deux coups doubles* les Prélats et les Chanoines, de même, si c'est l'usage, le Supérieur de l'église ou du collège, les reliques ou images des saints, le Diacre et le Sous-Diacre.

On encense de *trois coups doubles* le Saint Sacrement, la Croix, une relique de la vraie Croix, l'Officiant ou le Célébrant (sauf si l'évêque du diocèse assiste au trône, en ce cas on ne l'encense que de deux coups), les évêques, même étrangers (sauf en présence de l'évêque diocésain; on ne les encense alors que de deux coups).

6. — Lorsqu'il n'est pas en fonctions, le Thuriféraire peut se mettre à la crédence, ou entre les Acolytes, ou à l'endroit du chœur (de préférence du

côté de l'épître) le plus commode pour lui, suivant la disposition du lieu.

7. — Le Thuriféraire a soin de veiller à ce que les charbons soient toujours allumés dans l'encensoir; il les remplace quand il est nécessaire.

8. — Si la porte de la Sacristie se trouve derrière l'autel, le Thuriféraire entre au chœur par le côté de l'évangile et en sort par le côté de l'épître.

A l'Aspersion de l'eau bénite.

9. — Le Thuriféraire prend de la main droite le bénitier par l'anse, le tient à la hauteur de la ceinture, et appuie la main gauche sur la poitrine. Après le salut à la Croix et au Célébrant, il quitte la Sacristie suivi des Acolytes, s'il y en a, et du Célébrant. Il fait la genuflexion en arrivant au chœur et se met à genoux sur le plus bas degré de l'autel à la droite du Diacre, ou du Célébrant quand il n'y a pas de Diacre. Il lui présente le bénitier et l'aspersoir, fait ensuite la genuflexion et précède le Célébrant jusqu'au fond de l'église si c'est l'usage. Quand on chante le *Gloria Patri*, il s'arrête jusqu'au *Sicut erat*, et incline la tête. Revenu à l'autel, après une genuflexion, il reçoit l'aspersoir, présente, s'il n'y a pas d'Acolytes, le livre des oraisons au Célébrant, puis après le chant de l'oraison il fait une dernière genuflexion, le précède à la sacristie, fait le salut à la Croix et au Célébrant et se prépare pour la messe.

Si le Célébrant met la chasuble à la banquette, le Thuriféraire retourne seul à la sacristie pour prendre l'encensoir s'il doit servir, ou dépose le bénitier à la

crédence si les encensements ne doivent pas avoir lieu.

A la Messe solennelle.

10. — A LA SACRISTIE. Au signal donné par le Cérémoniaire, le Thuriféraire, portant l'encensoir, fait, en même temps que les autres Ministres le salut à la Croix et au Célébrant, puis, prenant la tête du cortège, il se rend au chœur. Il pourrait aussi se rendre directement à l'autel quand le Célébrant y est arrivé.

11. — AU CHŒUR. Arrivé au milieu du chœur, le Thuriféraire fait la génuflexion en même temps que les autres Ministres, et se retire un peu vers le coin de l'épître où il se met à genoux.

12. — BÉNÉDICTION DE L'ENCENS. Quand le Célébrant monte à l'autel, le Thuriféraire se lève, monte au coin de l'épître à droite du Cérémoniaire et fait bénir l'encens (n° 2). Il remet l'encensoir au Diacre (n° 4) et descend auprès de la crédence. Après l'encensement de l'autel, quand le Diacre encense le Célébrant il se place à sa droite, un peu en arrière et fait les mêmes inclinations que lui, puis il prend l'encensoir, va le déposer à la Sacristie, et se rend à sa place.

13. — GLORIA IN EXCELSIS. Il s'assied au signal donné par le Cérémoniaire; s'incline à ce même signal aux mots : *Adoramus te, gratias agimus tibi Jesu Christe, suscipe deprecationem nostram.* Il se lève en même temps que le Célébrant.

14. — ÉPITRE. Il s'assied. Vers la fin du chant de

l'épître, le Thuriféraire se lève, va chercher l'encensoir et se met à sa place du côté de l'épître, auprès du Cérémoniaire. Quand le Célébrant a fini de lire l'évangile, le Thuriféraire monte à l'autel pour la bénédiction de l'encens (n° 12). Il garde l'encensoir, et va se placer au milieu du chœur, entre les Acolytes, derrière le premier Acolyte. A la fin du verset qui suit l'*Alleluia* du graduel, ou au dernier verset du trait, le Thuriféraire fait, au signal donné par le Cérémoniaire, la gémflexion avec les Ministres sacrés et se dirige du côté de l'évangile; arrivé là, il se place à la gauche du Diacre, un peu en arrière, en face du premier Acolyte.

15. — ÉVANGILE. Lorsque le Diacre chante *Initium* ou *Sequentia Sancti Evangelii...*, le Thuriféraire donne, derrière le Diacre, l'encensoir au Cérémoniaire en le tenant de la main droite par le haut des chaînes. Avant et après l'encensement, il fait, comme le Diacre une inclination au livre, puis il reprend l'encensoir. Il s'incline aussi vers le livre quand on prononce le nom de Jésus, de Marie ou du saint dont on fait la fête. Il ferait pareillement la gémflexion.

Après le chant de l'évangile, il laisse passer le Sous-Diacre, puis se place à la droite du Diacre et lui donne l'encensoir (n° 3), puis passe à sa gauche. Il fait avec lui une inclination profonde au Célébrant avant et après l'encensement. Il va ensuite porter l'encensoir à la Sacristie (n° 8).

16. — Credo. Il s'assied au signal du Cérémoniaire et s'incline à ce même signal quand on chante *Jesum Christum, adoratur*; il se met à genoux à *et incarnatus est* jusque *Crucifixus*. A ce moment il se re-

lève et reste debout jusqu'à ce que le Diacre se soit assis. Quand on chante : *et unam sanctam...*, il se lève, fait la gènesflexion au milieu du chœur, salue le Célébrant d'une inclination profonde, et va chercher l'encensoir à la Sacristie.

17. — OFFERTOIRE. Il revient au chœur et se met au coin de l'épître. Il monte à l'autel pour la bénédiction de l'encens (n° 12), descend les degrés de l'autel; se met à la gauche du Diacre pendant que celui-ci encense le Célébrant, faisant les mêmes inclinations que lui, puis l'accompagne à sa gauche, pour l'encensement du Chœur. Après que le Clergé a été encensé, le Thuriféraire assiste à l'encensement du Sous-Diacre et passe à la droite du Diacre qui lui remet l'encensoir. Quand celui-ci, arrivé à sa place sur le degré de l'autel, a fait la gènesflexion et s'est tourné vers lui, il l'encense de deux coups doubles (n° 5). Il encense d'un coup simple le Cérémoniaire et chacun des Acolytes, en leur faisant, avant et après, une inclination médiocre. Il fait ensuite une gènesflexion à l'autel et va, à l'entrée du chœur, encenser le peuple de trois coups simples, au milieu, à sa gauche et à sa droite, faisant une inclination avant et après, puis il reporte l'encensoir à la Sacristie.

18. — CONSÉCRATION. Au *Sanctus* le Thuriféraire revient au chœur, précédant les Porte-flambeaux, fait la gènesflexion, salue le Chœur ainsi que les Porte-flambeaux et va du côté de l'épître à sa place. A *Hanc igitur*, le Cérémoniaire met de l'encens dans l'encensoir, et le Thuriféraire se met à genoux du côté de l'épître sur le plus bas degré, tourné du côté de l'évangile. Il encense le Saint Sa-

crement de trois coups doubles à chaque élévation, faisant avant et après une inclination médiocre en même temps que le Célébrant genuflecte. Il retourne ensuite à la Sacristie devant les Porte-flambeaux sans saluer le Chœur. Son office est terminé. Il revient à sa place au chœur, et reste debout (sauf aux messes des fêtes de l'Avent et du Carême, où il est à genoux, comme le Chœur, jusqu'au *Pax Domini* et pendant la Postcommunion). Il suit les prières de la messe sur son paroissien.

19. — DERNIÈRES ORAISONS. Il est debout (sauf aux messes des morts et des fêtes de l'Avent et du Carême). Il s'agenouille pour la bénédiction, puis se relève, et, à la fin du dernier évangile, il va se placer au milieu du chœur, entre les deux Acolytes, fait la genuflexion en même temps que les Ministres au signal donné et prend la tête du cortège pour rentrer à la Sacristie. Là, il se place entre les Acolytes, face à la Croix, la salue d'une inclination en même temps que tous les Ministres, salue le Célébrant d'une inclination et va avec les autres enfants de chœur se dévêtir en silence.

CÉRÉMONIES PARTICULIÈRES

Communion.

20. — S'il y a Communion, le Thuriféraire reçoit la communion le dernier, après les autres enfants de chœur ou avec les deux derniers, s'il y a assez de place sur le marchepied de l'autel (p. 40, n° 17).

Messe avec exposition.

21. — Si l'exposition précède immédiatement la messe, le Thuriféraire fait mettre l'encens dans l'encensoir dès que le Saint Sacrement est exposé. Il présente ensuite l'encensoir (n°4) au Diacre s'il y en a, ou au Cérémoniaire s'il n'y en a pas, il va alors se mettre à la gauche du Célébrant.

Il fait la gémuflexion à deux genoux chaque fois qu'il sort du chœur ou qu'il y entre, mais dans le cours de la messe il ne fait la gémuflexion que d'un seul genou.

Quand il doit monter à l'autel pour la bénédiction de l'encens, il fait la gémuflexion au bas des degrés avant de monter et quand il en est descendu.

Quand l'encens a été béni, au début de la messe et à l'offertoire, il se retire du côté de l'épître et ne présente l'encensoir au Diacre (n°4) ou au Célébrant que quand celui-ci s'est agenouillé sur le plus haut degré.

Si l'on donne la bénédiction avec l'ostensoir à la fin de la messe, il va chercher l'encensoir vers le milieu du dernier évangile et se conforme pour le reste au règlement du Salut.

A la Messe de *Requiem* et à l'absoute.

22. — Le Thuriféraire se met à genoux pendant la collecte.

Il ne prend l'encensoir que pour l'offertoire. On n'encense pas le chœur.

23. — A la Consécration, il fait mettre de l'encens

par le Célébrant ou en met lui-même, il donne l'encensoir au Sous-Diacre et se met à genoux à sa gauche au coin de l'épître pendant les encensements. Il reporte l'encensoir à la Sacristie. Il reste à genoux pendant les oraisons.

24. — Si le Célébrant ne doit pas retourner à la Sacristie pour prendre la chape, le Thuriféraire va chercher l'encensoir pendant le dernier évangile et quand le Célébrant quitte l'autel, ayant fait avec lui la genuflexion, il se met en tête du cortège, devant le Sous-Diacre ou celui qui porte la croix. Arrivé devant le catafalque, il se met à la gauche du Diacre un peu en arrière, ou à la gauche du Célébrant.

Quand on reprend le *Libera...* il fait bénir l'encens.

Quand le Célébrant a aspergé le catafalque, il lui présente (ou il présente au Diacre s'il y en a), l'encensoir, et le reçoit après l'encensement. Il retourne à la Sacristie en tête du cortège.

A la Messe chantée avec les encensements (1).

25. — Les règles sont les mêmes qu'aux n^o 9 et suivants, sauf les exceptions ci-après :

Lorsque le Célébrant monte à l'autel, le Thuriféraire monte au coin de l'épître pour faire bénir l'encens (n^o 2). L'encens ayant été béni, il donne

(1) On ne peut pas faire d'encensements à une messe chantée sans Diacre et Sous-Diacre. Pour le faire, même aux jours des plus grandes solennités ou quand le Saint Sacrement est exposé, il faut un indult spécial. S'il n'y a pas d'indult spécial, on encense à l'exposition et à la reposition, mais non pendant la messe.

l'encensoir au Célébrant, reçoit la navette qu'il dépose sur la crédence, passe à la gauche du Célébrant (il resterait à sa droite en l'absence de Cérémoniaire), et soutient la chasuble près des épaules, un peu en arrière. Il garde la main gauche posée sur la poitrine et fait la gémflexion chaque fois que le Célébrant passe devant le tabernacle, puis l'encensement terminé, il descend au coin de l'épître, se met à la gauche du Cérémoniaire pendant que celui-ci encense le Célébrant (il l'encenserait lui-même s'il n'y avait pas de Cérémoniaire), faisant avant et après une inclination profonde, et va ensuite reporter l'encensoir.

26. — Avant l'évangile on bénit l'encens (n° 14) de la même façon, puis le Thuriféraire faisant au milieu de l'autel la gémflexion entre les Acolytes, va se mettre au coin de l'évangile au bas des degrés, toujours entre les Acolytes et tourné vers l'épître. Quand le Célébrant chante *Initium* ou *Sequentia Sancti Evangelii...*, le Thuriféraire donne l'encensoir au Cérémoniaire (ou au Célébrant, s'il n'y a pas de Cérémoniaire), et il le reçoit après l'encensement.

27. — Après le chant de l'évangile, le Thuriféraire donne l'encensoir au Cérémoniaire qui encense le Célébrant (ou il l'encense lui-même s'il n'y a pas de Cérémoniaire), il reçoit ensuite l'encensoir et va le déposer à la Sacristie.

28. — A l'offertoire le Thuriféraire fait bénir l'encens comme il a été dit plus haut.

Quand le Célébrant a été encensé par le Cérémoniaire, le Thuriféraire va lui-même encenser le clergé (n° 5).

Aux Vêpres solennelles.

9. — S'il n'y a pas de Chapiers le Thuriféraire peut se mettre à la gauche du Célébrant, avec le Cérémoniaire, qui se met à sa droite.

Arrivé au chœur il fait la génuflexion avec les autres Ministres, demeure à genoux pendant que le Célébrant récite *Pater* et *Ave*. Puis, au signal donné il se lève, genuflecte et va se mettre à sa place accoutumée ou à la gauche du Célébrant près de la banquette. Au *Deus in adjutorium*, il fait le signe de la croix, puis s'assied au signal, s'incline de même quand on chante *Gloria Patri; Sit nomen Domini benedictum; Sanctum et terribile nomen ejus*. Il se met à genoux pendant qu'on chante la première strophe du *Veni Creator* ou de *Ave maris stella*.

30. — Avant le capitule il va chercher l'encensoir, et va se mettre près de l'autel à l'antienne du *Magnificat*. Lorsque l'Officiant monte à l'autel, il monte faire bénir l'encens, donne l'encensoir au premier Chapier s'il y en a (ou au Cérémoniaire, ou a défaut au Célébrant). Il dépose la navette à la crédence et, s'il n'y a pas de Chapier, accompagne le Célébrant à gauche en relevant le bord de la chape, faisant la génuflexion chaque fois que le Célébrant passe devant le tabernacle.

31. — L'encensement terminé, le Thuriféraire reçoit, au coin de l'épître, l'encensoir des mains du Cérémoniaire (ou du Chapier). Quand le Célébrant a regagné sa place, le Thuriféraire donne l'encensoir au Chapier (ou au Cérémoniaire), se met à sa gauche

quand celui-ci encense l'Officiant, en faisant avant et après l'inclination profonde. Il reprend ensuite l'encensoir, va encenser le clergé puis les Chapiers, s'il y en a, puis le Cérémoniaire et le peuple. Quand on chante le *Gloria Patri* il s'arrête et s'incline.

32. — Si le Salut suit immédiatement les Vêpres, il retourne à la Sacristie et revient au chœur avec les Porte-flambeaux après l'antienne à la Sainte Vierge.

S'il n'y a pas de Salut, il se remet à sa place jusqu'au départ comme à l'ordinaire.

Aux Saluts du Saint Sacrement.

33. — Si la bénédiction du Saint Sacrement ne suit pas immédiatement la messe ou les vêpres, le Thuriféraire se place devant les Porte-flambeaux précédant immédiatement le Célébrant pour sortir de la Sacristie.

Si la bénédiction fait suite à une autre cérémonie, le Thuriféraire entre au chœur suivi des Porte-flambeaux.

34. — Il reste debout à sa place vers le coin de l'épître pendant l'antienne à la Sainte Vierge si c'est un samedi soir ou un dimanche, ou si on chante le *Regina cæli*; il se met à genoux en tout autre temps.

Quand le Saint Sacrement est exposé, avant de faire mettre l'encens, il fait une inclination profonde comme l'Officiant, se lève, donne la navette au Cérémoniaire (ou au Diacre s'il y en a), fait mettre l'encens (n° 2), puis donne l'encensoir (nos 3 et 4) au Cérémoniaire (ou au Diacre s'il y en a, ou, à défaut des

deux, à l'Officiant), se met à genoux sur le degré du côté droit et fait les mêmes inclinations ; s'il n'y a pas d'autre assistant il se met à la gauche de l'Officiant pour soutenir la chape, et reprend l'encensoir.

35. — Il incline la tête à *Veneremur cernui* du *Tantum ergo*. Quand on chante *Genitori*, il se lève pour faire mettre l'encens comme il a été dit plus haut. Après cet encensement, il repose l'encensoir à sa place.

36. — S'il n'y a pas de Cérémoniaire, il va chercher le voile huméral qu'il place sur les épaules de l'Officiant lorsque celui-ci se met à genoux à la fin de l'oraison ; il le lui retire après la bénédiction.

La cérémonie terminée, il fait avec les autres Ministres la genuflexion et se rend à la Sacristie dans l'ordre dans lequel il est arrivé au commencement à l'autel. Arrivé à la Sacristie, il salue la Croix et l'Officiant et va se dévêtir en silence.

OFFICE DES PORTE-FLAMBEAUX

Lire les observations générales, page 9.

Règles générales.

1. — Les Porte-flambeaux sont généralement deux, quatre ou six, suivant la solennité des Offices.

2. — Les Porte-flambeaux qui sont à droite portent leur cierge ou flambeau de la main droite par le milieu, un peu en avant et à la droite du corps. Ceux qui sont placés à gauche le tiennent pareillement de la main gauche. La main libre doit reposer naturellement sur la poitrine.

3. — S'ils changent de place l'un par rapport à l'autre, en se retournant par exemple, ils se tournent l'un vers l'autre pour faire ce mouvement et changent leur flambeau de main, de façon à ce que celui-ci soit toujours situé à l'extérieur et non pas entre eux.

4. — Quand les Porte-flambeaux sont debout, ils ne doivent pas appuyer leur flambeau à terre, mais le soutenir de façon que le bras et l'avant-bras forment un angle droit.

Quand ils sont à genoux ils peuvent faire reposer

l'extrémité de leur flambeau à terre, mais ne doivent pas s'appuyer dessus, surtout pendant l'élévation ou la bénédiction du Saint Sacrement.

5. — Les Porte-flambeaux s'efforcent de faire avec précision et uniformité soit entre eux, soit avec les autres Ministres les fonctions qui leur sont communes. Quand ils ne tiennent pas leurs flambeaux, ils suivent l'office sur leur paroissien. S'ils doivent se déplacer, ils tiennent les mains jointes, la tête et le corps droits, les yeux légèrement baissés.

A la Messe solennelle.

6. — A LA SACRISTIE. Lorsque le Cérémoniaire donne le signal du départ, les Porte-flambeaux fônt, avec les autres Ministres, une inclination à la Croix, saluent le Célébrant et les Ministres et se rendent au chœur deux par deux, derrière les Acolytes, les plus petits en avant.

7. — AU CHŒUR. Arrivés au chœur, les Porte-flambeaux se mettent auprès des Acolytes, à droite et à gauche, font la gèneuflexion en même temps que les autres Ministres et vont à la place qui leur a été assignée. S'ils doivent se retourner, ils le font toujours en faisant demi-tour l'un vers l'autre.

Ils se mettent à genoux et suivent l'office dans leur paroissien.

Ils se lèvent quand le Célébrant monte à l'autel.

8. — AU GLORIA IN EXCELSIS, ils ne s'asseyent que quand le Célébrant s'est lui-même assis, s'inclinent quand on chante : *Adoramus te, Gratias agimus tibi, Jesu Christe, suscipe deprecationem nostram, Cum*

sancto Spiritu, au signal donné par le Cérémoniaire.

9. — ORAISONS. Debout, excepté aux messes des morts et à celles des fêtes de l'Avent ou du Carême, où on est à genoux.

10. — ÉPITRE. Ils s'asseyent quand le Sous-Diacre en commence le chant. Ils se lèvent pour l'évangile au signal donné.

11. — CREDO. Ils s'asseyent au signal donné, s'inclinent quand on chante *Jesum Christum, Adoratur*, se mettent à genoux à *Et incarnatus est...* jusque *Crucifixus*, se relèvent et ils ne s'asseyent que lorsque le Sous-Diacre s'est lui-même assis. Ils se relèvent à *Et vitam venturi...* en même temps que le Célébrant.

12. — OFFERTOIRE. Ils s'asseyent quand le Célébrant a chanté *Oremus*.

13. — PRÉFACE. Les Porte-flambeaux se lèvent à *Per omnia*. Quand le Célébrant commence *Vere dignum et justum est...*, ils se rangent au milieu du chœur comme à l'arrivée, font ensemble la genuflexion, saluent le chœur et vont chercher leurs flambeaux à la Sacristie. Ils reviennent quand on commence le *Sanctus*, derrière le Thuriféraire, font ensemble les révérences convenables à l'autel et au chœur, se saluent mutuellement et se mettent à genoux en s'écartant un peu du milieu du chœur.

14. — APRÈS L'ÉLÉVATION. Si on ne donne pas la communion à la messe ils font la genuflexion à un seul genou, et vont reporter leurs flambeaux à la Sacristie. En rentrant au chœur ils font la genuflexion et reprennent leurs places, debout (sauf aux messes de *Requiem* et aux messes des fêtes de l'Avent et du Carême).

15. — BÉNÉDICTION. Ils s'agenouillent.

16. — DERNIER ÉVANGILE. Les Porte-flambeaux font la gènesflexion à *Et Verbum caro factum est*. Ils font ensuite avec les autres Ministres les révérences convenables à l'autel et au chœur, puis retournent à la Sacristie comme ils sont venus, deux par deux derrière les Acolytes.

Arrivés à la Sacristie, ils s'y rangent en ordre, font l'inclination à la Croix, saluent le Célébrant et vont se dévêtir en silence.

CÉRÉMONIES PARTICULIÈRES

Communion.

17. — Les Porte-flambeaux restent au chœur avec leurs flambeaux jusqu'après la Communion.

18. — S'ils doivent aussi communier, ils déposent leurs flambeaux ou les confient à ceux des enfants de chœur qui ne communieraient pas.

Tous les enfants de chœur se placent alors à genoux, les mains jointes, sur deux rangs, les plus petits en avant. Les Acolytes à genoux au coin de l'épître et de l'évangile disent le *Confiteor* (s'il n'y a pas de Diacre et de Sous-Diacre). Quand le Célébrant a dit *Indulgentiam*, les Acolytes prennent la nappé de communion, s'ils ne l'ont déjà fait, et la tiennent par chaque extrémité. Les autres enfants de chœur se relèvent, les quatre premiers font ensemble la gènesflexion, et les deux premiers montent sur le plus haut degré pour recevoir la communion en même temps que les Acolytes. Quand ils ont communié, les deux premiers se tournant l'un vers l'autre, des-

cedent les degrés, s'écartent l'un de l'autre se placent auprès du troisième rang, en se retournant toujours vers l'intérieur du groupe, ils font avec lui la génuflexion et retournent à leurs places. Pendant ce temps-là, le deuxième rang est monté pour recevoir la communion. Quand il l'a reçue, il descend et fait au bas des degrés la génuflexion avec le quatrième rang et ainsi de suite.

Si c'est le jour de la Première Communion, les Premiers Communians font, si c'est l'usage, le même mouvement soit avant, soit après les enfants de chœur.

A la Messe avec exposition.

19. — Les Porte-flambeaux arrivent au chœur avec leurs cierges (nos 2, 3, 7).

Après la génuflexion, ils s'écartent un peu du milieu du chœur et s'agenouillent.

20. — Après l'exposition et l'encensement, ils se lèvent, se rapprochent du milieu du chœur, font la génuflexion à deux genoux, et vont porter leurs cierges à la Sacristie.

Ils font la même génuflexion en rentrant au chœur, et chaque fois qu'ils en sortent ou y rentrent, à la Préface, après la Consécration, et à la fin de la Messe si on donne alors la bénédiction du Saint Sacrement.

21. — Après la bénédiction du Célébrant qui précède le dernier évangile, après avoir fait la génuflexion à deux genoux, ils vont à la Sacristie chercher leurs flambeaux avec le Thuriféraire, et se conforment au règlement du Salut.

A la Messe de *Requiem*.

22. — Les Porte-flambeaux sont à genoux pendant les oraisons et depuis la Consécration jusqu'après la Communion du Précieux Sang. Ils conservent leurs cierges jusqu'à ce moment.

Aux Vêpres solennelles.

23. — Aucune cérémonie particulière.

Les Porte-flambeaux se conforment aux indications du Cérémoniaire.

Ils arrivent au chœur de la même manière qu'à la Grand'Messe.

Ils font le signe de la croix quand on entonne *Deus in adjutorium*, s'asseyent au premier verset du premier psaume, s'inclinent au chant du *Gloria Patri*, du *Sit nomen Domini benedictum, Sanctum et terrible nomen ejus*. Ils s'agenouillent quand on chante la première strophe du *Veni Creator* ou de l'*Ave maris stella*.

Ils se lèvent au Capitule jusqu'à l'antienne du *Magnificat*, sont debout pendant qu'on chante ce cantique, s'asseyent à la reprise de l'antienne et se relèvent pour l'oraison.

Après que l'Officiant a dit *Fidelium animae.*, les Porte-flambeaux se mettent au milieu du chœur pour la gènesflexion et le départ.

Aux Saluts du Saint Sacrement.

24. — Si la bénédiction du Saint Sacrement suit

immédiatement la Grand'Messe ou les Vêpres, les Porte-flambeaux vont chercher leurs cierges soit pendant le dernier évangile, soit après le chant du *Benedicamus Domino* des Vêpres, ils sortent du chœur et y rentrent à la suite du Thuriféraire.

Si la bénédiction du Saint Sacrement constitue la fonction indépendante appelée Salut, les Porte-flambeaux, après avoir salué la croix de la Sacristie, sortent en portant leurs flambeaux, deux à deux, à la suite des Acolytes portant leurs cierges, ou immédiatement derrière le Thuriféraire s'il n'y a pas d'Acolytes.

Arrivés au chœur, ils font avec tous les Ministres la génuflexion de chaque côté du Thuriféraire, puis s'écartent un peu à droite et à gauche. Ils restent debout si c'est un samedi soir, un dimanche, ou au temps pascal, pendant qu'on chante l'antienne à la Sainte Vierge. Ils s'agenouillent en tout autre temps.

Quand on chante *Veneremur cernui* du *Tantum ergo...*, ils inclinent la tête. Pendant la bénédiction ils font une inclination médiocre sans s'appuyer sur leurs cierges ni sur le pavé.

Ils se lèvent au signal, se rapprochent du milieu du chœur, font la génuflexion et sortent dans le même ordre qu'à leur entrée au chœur. Arrivés à la Sacristie, ils font le salut à la Croix et vont se dévêtir en silence.

OFFICE DES ACOLYTES

Lire les observations générales, page 9.

Règles générales.

1. — Quand ils portent leurs chandeliers, les Acolytes les tiennent droits et également élevés devant eux, le pied environ à la hauteur de la ceinture. Le premier Acolyte qui est du côté droit porte son chandelier de la main droite par le nœud et le soutient de la main gauche par le pied. Le second qui est du côté gauche le tient au contraire de la main gauche par le nœud et le soutient de la main droite par le pied.

2. — Pour se retourner, ils changent d'abord la position des mains pour soutenir le chandelier, puis se tournent l'un vers l'autre et achèvent le mouvement de rotation.

3. — S'ils font une inclination avec le chandelier en main, ils doivent toujours le tenir droit et immobile.

Ils s'efforcent de faire avec ensemble et précision, soit entre eux, soit avec les autres Ministres les actions qui leur sont communes.

4. — Ils doivent toujours marcher de front, mais s'il faut passer par un lieu étroit, et s'ils sont suivis du Célébrant, le second Acolyte doit passer le premier. S'ils ne sont pas suivis du Célébrant, le premier Acolyte passe avant le second.

5. — Les Acolytes font les mêmes mouvements que le reste du chœur quand ils n'ont pas en mains leurs chandeliers, et ils se conforment aux indications du Cérémoniaire. Ils doivent alors suivre l'office dans leur paroissien.

6. — Quand ils se déplacent sans tenir leurs chandeliers, ils ont les mains jointes, les yeux légèrement baissés, la tête et le corps droits. Ils ont encore les mains jointes toutes les fois que le Célébrant chante; hors de ce temps, ils tiennent la main droite posée sur la gauche, les paumes réunies et les doigts repliés par-dessus.

7. — Lorsque le Célébrant et ses Ministres vont s'asseoir, les Acolytes se tiennent sur les côtés de la banquette, ou derrière, prennent les barrettes et relèvent la partie postérieure des ornements des Ministres pendant qu'ils s'asseyent, leur présentent la barrette et retournent à la crédence après avoir salué le Célébrant s'ils passent devant lui.

8. — Les Acolytes sonnent de la clochette comme aux messes basses : au *Sanctus*, à *Hanc igitur*, à l'élévation, avant le *Pater* et au *Domine non sum dignus*.

9. — Leur place habituelle est auprès de la crédence.

A l'Aspersion de l'eau bénite.

10. — Pendant l'aspersion de l'eau bénite, les Acolytes restent à leur place, debout, auprès de la

crédence. S'il n'y a pas de Thuriféraire, le premier Acolyte portant le bénitier de la main droite, accompagne le Célébrant à sa droite et relève le bord de la chape (si le Célébrant la porte). Le second Acolyte accompagne le Célébrant à gauche. Tous deux s'arrêtent avec lui et inclinent la tête pendant qu'on chante le *Gloria Patri* jusque *Sicut erat*. Après l'Aspersion, ils tiennent devant le Célébrant le livre des oraisons.

A la Messe solennelle.

11. — Après avoir fait l'inclination à la Croix de la Sacristie, les Acolytes avec leurs cierges se mettent en tête du Clergé, si celui-ci se rend au chœur en ce moment, derrière le Thuriféraire. Arrivés à l'autel, ils se mettent de chaque côté de l'autel, tournés l'un vers l'autre, pour laisser passer les Ministres. A l'arrivée de ceux-ci, ils se tournent vers l'autel et font en même temps qu'eux la gémflexion. Le second Acolyte rejoint le premier et ils déposent leurs cierges à la crédence, s'y agenouillent tournés vers l'autel et suivent l'office dans leurs livres.

Quand le prêtre monte à l'autel ils se lèvent.

12. — GLORIA IN EXCELSIS. Ils aident le Célébrant et les Ministres à s'asseoir (n° 7), puis s'asseyent et s'inclinent au signal du Cérémoniaire quand on chante : *Adoramus te, Gratias agimus tibi, Jesu Christe, suscipe deprecationem nostram, Cum Sancto Spiritu*. Ils se lèvent en même temps que le Célébrant. Ils s'asseyent pendant le chant de l'Épître.

13. — ÉVANGILE. Lorsque le Célébrant a mis l'encens dans l'encensoir, les Acolytes prennent les

chandeliers et vont se mettre devant l'autel, derrière les Ministres sacrés et devant le Thuriféraire; au signal donné, ils font la génuflexion avec les autres Ministres, saluent le Chœur et vont au lieu où se chante l'évangile se placer de chaque côté du Sous-Diacre. Ils ne font là aucune inclination ni génuflexion. L'évangile fini, ils vont faire la génuflexion au milieu du chœur et reportent leurs cierges à la crédence.

14. — CREDO. Les Acolytes s'asseyent au signal du Cérémoniaire après avoir aidé le Célébrant et ses Ministres à s'asseoir (n° 7). Ils s'inclinent à ce même signal quand on chante *Jesum Christum, simul adoratur*, ils se mettent à genoux depuis : *Et incarnatus est*, jusque *Crucifixus*. Ils se relèvent alors et ne s'asseyent que quand le Diacre s'est lui-même assis. Ils se lèvent à *Et vitam venturi saeculi*.

15. — OFFERTOIRE. Quand le Sous-Diacre vient à la crédence, les Acolytes donnent le voile huméral au Cérémoniaire ou le placent eux-mêmes sur les épaules du Sous-Diacre. Le premier Acolyte suit le Sous-Diacre au coin de l'épître, portant les burettes sur le plateau, qu'il dépose au coin de l'autel; il les reporte à la crédence quand le Sous-Diacre a versé l'eau.

Après l'encensement de l'autel, lorsque le Diacre encense le Célébrant, le premier Acolyte prend le manuterge, le second prend le plateau de la main gauche et la burette d'eau de la main droite. Aussitôt que le Diacre et le Thuriféraire se sont retirés, ils s'approchent du Célébrant, le premier à la droite du second et lui font une inclination; le second verse l'eau et le premier présente le manuterge. Quand le

Célébrant a remis le manuterge, ils le saluent et retournent à la crédence où ils s'asseyent.

16. — PRÉFACE. Ils se lèvent quand le Célébrant chante *Per omnia saecula saeculorum*. S'il n'y avait pas de Porte-flambeaux désignés, les Acolytes ayant fait la génuflexion iraient chercher les flambeaux à la Sacristie et, au *Sanctus*, viendraient en faisant la génuflexion au milieu du chœur, se placer de chaque côté, à genoux, ils reporteraient leurs flambeaux à la Sacristie aussitôt après l'élévation.

17. — SANCTUS. A genoux jusqu'après l'élévation.

18. — ÉLÉVATION. Le premier Acolyte sonne six fois la clochette comme aux messes basses.

Après l'élévation, les Acolytes se relèvent (sauf aux messes de *Requiem* et aux messes des fêtes de l'Avent et du Carême, où ils restent à genoux).

19. — PATER. Lorsque le Célébrant chante *et dimitte nobis...* le premier Acolyte monte du côté de l'épître avec le Sous-Diacre et lui ôte le voile huméral, il fait la génuflexion avec le Sous-Diacre, puis plie le voile et le dépose sur la crédence.

20. — COMMUNION. Les Acolytes s'inclinent pendant la communion du Célébrant. Quand le Sous-Diacre découvre le calice, le premier Acolyte prend les burettes avec le plateau, fait la génuflexion au coin de l'épître et les place sur l'autel. Après les ablutions, il les reporte à la crédence. Le second Acolyte prend le voile du calice et en faisant la génuflexion au milieu avec les Ministres sacrés, il va le porter sur l'autel du côté de l'évangile, puis il reprend sa place à la crédence après avoir fait la génuflexion comme à l'aller.

21. — ORAISONS. Ils restent debout, sauf aux messes

de *Requiem* et aux messes des fêtes de l'Avent et du Carême.

22. — BÉNÉDICTION. Ils se mettent à genoux pour recevoir la bénédiction.

23. — DERNIER ÉVANGILE. Pendant le dernier évangile les Acolytes vont chercher leurs chandeliers et se placent de chaque côté de l'autel. Ils font la gèneuflexion à *Et Verbum caro factum est* en même temps que le Célébrant. Si on ne lit pas l'évangile de saint Jean ils font la gèneuflexion au milieu avant de se placer de chaque côté de l'autel.

24. — DÉPART. L'évangile terminé, ils font avec le reste des Ministres la gèneuflexion et le salut au chœur; ils précèdent les Ministres sacrés à la Sacristie. Là ils se placent comme avant la messe, font une inclination à la Croix, saluent le Célébrant, aident aux Ministres sacrés à quitter leurs ornements et vont se dévêtir en silence.

CÉRÉMONIES PARTICULIÈRES

Communion.

25. — S'il y a Communion, les Acolytes (s'il n'y a pas de Diacre et de Sous-Diacre, se mettent sur le plus bas degré de chaque côté de l'autel et récitent le *Confiteor*), se lèvent quand le Prêtre a récité *Indulgentiam*, prennent la nappe de Communion, la déplient, s'agenouillent de chaque côté sur le plus haut degré, et, tournés l'un vers l'autre, tiennent la nappe par les deux bouts. Quand le Diacre et le Sous-Diacre ont communié (s'ils communient), ils

écartent la nappe pour les laisser monter auprès du Célébrant. Puis reçoivent eux-mêmes la Communion et continuent à tenir la nappe pour les autres enfants de chœur — ou les Premiers Communians si c'est l'usage. — Après quoi ils descendent, font la gèneuflexion, replient la nappe et la déposent à la crédence.

A la Messe avec exposition.

26. — Si le Saint Sacrement est déjà exposé ils font en arrivant et avant de repartir à la Sacristie la gèneuflexion à deux genoux (voir page 11). Chaque fois qu'ils passent devant le Tabernacle (à moins que ce ne soit en sortant du chœur ou en y rentrant), il font une gèneuflexion à un seul genou. Pour l'exposition et la reposition du Saint Sacrement, voir page 57.

27. — OFFERTOIRE ET ABLUTIONS. Ils font la gèneuflexion au bas des degrés en portant les burettes à l'autel et en les reposant sur la crédence.

28. — LAVABO. Le Célébrant se lave les mains après être descendu sur le pavé, tourné vers le chœur, les Acolytes restent donc au bas des degrés de l'autel, tournant le dos au chœur.

A la Messe de *Requiem* et à l'absoute.

29. — Les Acolytes sont à genoux pendant les *oraisons* et depuis le *Sanctus* jusque *Pax Domini*.

30. — ÉVANGILE. Ils ne portent pas de chandeliers et se tiennent auprès du Sous-Diacre les mains jointes.

31. — OFFERTOIRE. Le premier Acolyte, après

avoir porté les burettes à l'autel, dépose le voile du calice à la crédence. Il le reporte après les ablutions.

32. — **ABSOUTE.** Après le dernier évangile les Acolytes prennent leurs chandeliers, se mettent à côté du Porte-Croix et, faisant la génuflexion, vont se placer en tournant vers la droite, à la tête du défunt, en laissant un passage suffisant pour le Célébrant. L'absoute finie, ils reviennent au chœur par leur droite (côté de l'épître).

A la Messe chantée sans les encensements.

33. — Les Acolytes sont à genoux pendant tout le temps qu'ils sont à l'autel. Quand le Célébrant doit aller s'asseoir, ils font la génuflexion avec lui, et le précèdent à la banquette, soulevant la chasuble pendant qu'il s'assied. Le premier Acolyte lui présente ensuite la barrette en baisant la barrette, puis la main. Quand le Célébrant doit revenir à l'autel, le premier Acolyte reçoit la barrette, en baisant la main puis la barrette et tous deux, les mains jointes, le précèdent à l'autel. En arrivant ils font la génuflexion en même temps que lui, relèvent les bords de l'aube quand il monte les degrés et s'agenouillent à leurs places.

Avant la messe ils veillent à ce que tout soit prêt, portent les burettes à la crédence, allument les cierges de l'autel, etc...

34. — **A LA SACRISTIE.** Les Acolytes, debout de chaque côté derrière le Célébrant, les mains jointes, font ensemble, en même temps que le Célébrant et les autres enfants de chœur, une inclination à la Croix, saluent le Célébrant et le précèdent à l'autel en marchant l'un près de l'autre. En entrant à l'église

le premier Acolyte donne de l'eau bénite au Célébrant, puis au second Acolyte.

35. — AU CHŒUR. En approchant de l'autel, ils s'écartent, si l'un d'eux se trouve sur le passage du Célébrant, il s'écarte un peu en arrière pour le laisser passer. Le premier Acolyte reçoit la barrette (n° 33) et tous deux font la génuflexion, le premier porte la barrette à la banquette. Tous deux se mettent à genoux à terre près des degrés de l'autel et ils répondent ensemble aux prières. Lorsque le Célébrant monte à l'autel, ils se mettent à genoux sur le premier degré.

36. — GLORIA IN EXCELSIS. Quand le Célébrant a récité le *Gloria* on va s'asseoir (voir n° 33). Si pendant qu'on est en chemin on chante un verset pendant lequel on doit s'incliner, les Acolytes se retournent et s'inclinent vers l'autel. Ils aident le Célébrant à s'asseoir. A *Cum sancto Spiritu*, on revient à l'autel.

Après l'épître ils répondent *Deo gratias*, et le premier Acolyte porte le missel du côté de l'évangile puis revient à sa place. S'il y a sermon ils s'asseyent.

37. — CREDO. Les Acolytes vont s'asseoir comme pour le *Gloria*, ils s'inclinent quand on chante *Jesum Christum, adoratur*, s'agenouillent depuis *Et incarnatus est*, jusque *Crucifixus*, puis s'asseyent. Ils se lèvent et retournent à l'autel à *Et vitam venturi saeculi*.

38. — OFFERTOIRE. Quand le Célébrant a chanté *Dominus vobiscum*, les Acolytes qui étaient à genoux se lèvent, font ensemble la génuflexion au milieu. Le premier Acolyte va à la crédence et le second monte à la droite du Célébrant pour recevoir et plier

le voile du calice de façon à cacher la doublure, puis il se rend à la crédence. Le premier Acolyte prend la burette de vin de la main droite, l'autre main étant posée sur la poitrine. Le second prend pareillement la burette d'eau; ils montent au coin de l'épître. Arrivés auprès du Célébrant ils font une inclination. Le premier Acolyte baise la burette de vin et la présente au Célébrant, puis le second Acolyte baise la burette d'eau et la présente au Célébrant pendant que le premier Acolyte reçoit et baise la burette de vin. Quand le second Acolyte a reçu et baisé la burette d'eau, tous deux font une inclination, se tournent l'un vers l'autre, et retournent à la crédence.

Le premier Acolyte prend le manuterge, et le second le plateau de la main droite et ils vont au coin de l'épître, le premier Acolyte se mettant à la droite du second, ils font une inclination. Celui-ci verse doucement et sans interruption un filet d'eau sur les doigts du Célébrant, et le premier Acolyte présente le manuterge. Quand le Célébrant le lui a rendu, il fait une inclination, et se tournant l'un vers l'autre tous deux retournent à la crédence, déposent plateau, burette et manuterge, et retournent s'agenouiller à leurs places en se réunissant au milieu de l'autel pour faire la génuflexion.

Ils répondent ensemble à l'*Orate fratres*.

Le premier Acolyte seul sonne la clochette. A l'élévation ils montent tous deux soutenir le bord de la chasuble.

39. — ABLUTIONS. Après la Communion, le premier Acolyte se lève, va prendre les burettes à la crédence, il fait la génuflexion au coin de l'épître avant de monter sur les degrés de l'autel et verse d'abord dou-

cement un peu de vin dans le calice, il cesse de verser dès que le Célébrant relève le calice. Puis il verse de l'eau et du vin sur les doigts du Célébrant, en prenant soin de le faire sans précipitation, et d'arrêter quand le Prêtre relève un peu le calice. Puis après avoir reporté les burettes à la crédence il monte prendre des deux mains le voile du calice, le deuxième Acolyte monte du côté de l'évangile et prend le Missel, ils descendent et font ensemble la génuflexion devant le milieu de l'autel puis se croisent et vont déposer ces objets sur l'autel. Ils en descendent, font comme auparavant la génuflexion, se croisent et reprennent leurs places.

40. — Si on doit dire un dernier évangile propre, le premier Acolyte porte le missel au coin de l'évangile.

Pendant la lecture de l'évangile, il va chercher la barrette, et quand le Célébrant descend de l'autel, le premier Acolyte baise la barrette et la donne au Célébrant en lui baisant la main, puis tous deux font ensemble avec lui la génuflexion et le précèdent à la Sacristie.

Ils viennent ensuite éteindre les cierges et chercher les burettes.

Messe chantée avec les encensements (1).

41. — Les Acolytes observent ce qui est prescrit pour les messes solennelles excepté ce qui suit :

(1) Régulièrement on ne peut pas faire d'encensements à une messe chantée sans Diacre et Sous-Diacre. Pour le faire, même aux jours des plus grandes solennités ou quand le Saint Sacrement est exposé, il faut un indult spécial. S'il n'y a pas d'indult spécial on encense à l'exposition et à la reposition, mais non pendant la messe.

Ils répondent à genoux près de la crédence aux prières du bas de l'autel, au commencement de la messe. Lorsque le Célébrant encense l'autel, s'il n'y a pas de Cérémoniaire, le premier Acolyte ôte le missel (Voir p. 61, n° 10). Avant l'évangile, ils se mettent avec leurs chandeliers de chaque côté du Thuriféraire, font ensemble le genuflexion et vont se mettre au coin de l'évangile de chaque côté du Thuriféraire, tournés vers le Célébrant. Ils retournent ensuite déposer leurs chandeliers à la crédence comme ils sont venus.

OFFERTOIRE. (Voir n° 38.)

ENCENSEMENT DE L'AUTEL (Voir plus haut, n° 41.)

S'il n'y a pas de Cérémoniaire et s'il y a un dernier évangile propre, le premier Acolyte transporte le missel au coin de l'évangile.

Aux Vêpres solennelles.

42. — A LA SACRISTIE. Ils allument les cierges de leurs chandeliers, puis les prennent en mains et vont se placer derrière l'Officiant. Au signal donné, ils font une inclination à la Croix et se rendent à l'autel comme il est prescrit pour la messe.

43. — AU CHŒUR. Il se placent de chaque côté de l'Officiant, font avec lui la genuflexion, déposent leurs chandeliers sur le plus bas degré de l'autel, aux coins, les éteignent. Ils vont ensuite se mettre à genoux à leur place ordinaire. Ils se lèvent en même temps que l'Officiant, font le signe de la croix à *Deus in adjutorium*, puis s'asseyent en même temps que l'Officiant.

44. — *Gloria Patri*. Les Acolytes s'inclinent quand on chante le premier verset du *Gloria Patri* et *Sit nomen Domini benedictum*. On peut s'incliner aussi à *Sanctum et terribile nomen ejus*.

45. — CAPITULE. Vers la fin du dernier psaume, ils se lèvent, saluent l'Officiant s'ils passent devant lui et vont allumer leurs cierges. Ils attendent que l'on chante le *Gloria Patri*, s'inclinent pendant ce verset. *A sicut erat*, ils prennent leurs chandeliers, viennent au milieu de l'autel, font la gémflexion et se rendent auprès de l'Officiant, le saluent et se tiennent devant lui tournés l'un vers l'autre. Quand l'Officiant a entonné l'hymne ils le saluent, vont replacer leurs chandeliers sur le degré de l'autel, retournent à leur place habituelle (leurs cierges restent allumés).

Si on chantait *Veni Creator* ou *Ave maris stella*, ils resteraient à l'endroit où ils sont, debout, pendant le chant de la première strophe.

46. — APRÈS LE MAGNIFICAT. Les Acolytes vont reprendre leurs chandeliers, font ensemble l'un près de l'autre la gémflexion au milieu, et se rendent auprès de l'Officiant qu'ils saluent, puis se tournent l'un vers l'autre.

47. — APRÈS LES ORAISONS. Quand l'Officiant chante *Dominus vobiscum*, ils le saluent et retournent au milieu du chœur.

Ils s'écartent l'un de l'autre et restent debout même si le chœur s'agenouille jusqu'à la fin de la cérémonie.

48. — DÉPART. A ce moment ils font la gémflexion avec les autres Ministres et prennent la tête du cortège derrière le Thuriféraire.

A la Sacristie, ils se placent de chaque côté pour

laisser passer l'Officiant, puis saluent la Croix et l'Officiant, et vont se dévêtir en silence.

Si la bénédiction du Saint Sacrement suit immédiatement les Vêpres, ils vont déposer leurs cierges à la crédence et s'agenouillent sur le degré de l'autel.

Quand le Saint Sacrement a été déposé dans le Tabernacle, ils se lèvent et vont prendre leurs cierges, font la gémuflexion et s'en vont comme il a été dit.

Aux Processions et aux Saluts.

49. — Les Acolytes accompagnent la Croix en tête du cortège.

50. — Pendant le Salut, les Acolytes ayant déposé leurs cierges à la crédence demeurent à genoux, ils vont les chercher après la bénédiction.

OFFICE DU CÉRÉMONIAIRE

Lire les observations générales, page 9.

Règles générales.

1. — La charge du Cérémoniaire est la plus honorable parmi celles des Ministres inférieurs. Il a le contrôle et la direction des cérémonies du chœur, il est responsable de leur bonne exécution.

Il faut donc qu'il connaisse parfaitement les rites sacrés (1), et qu'il en comprenne le sens. Il fera en sorte qu'ils soient exécutés avec exactitude et dignité. Il devra parfois donner aux autres enfants de chœur une répétition des mouvements plus difficiles.

Il devra être attentif à tout ce qui se passe au chœur, et interviendra, si cela est nécessaire, pour régler et coordonner les mouvements des enfants de chœur. En ce cas il devra user de beaucoup de discrétion, évitant de se retourner vers les fidèles, de faire de grands gestes avec les bras ou d'interpeller

(1) Pour connaître parfaitement les cérémonies qui lui sont propres et celles des autres Ministres, il devra consulter un Cérémonial complet. Nous recommandons celui du R. P. Haegy, libr. Gabalda, rue Bonaparte, Paris.

bruyamment ceux qui sont distraits ou qui se trompent (1). Ces procédés sont contraires à la décence qu'on doit observer au chœur et produisent une impression fâcheuse sur les fidèles. S'il juge nécessaire de donner un avis, il le fait à voix basse, ou par un signe discret.

2. — Quand le Cérémoniaire invite quelqu'un à à faire une cérémonie, il le fait par une inclination; s'il accompagne quelqu'un, il se met à sa gauche ordinairement. Quand il donne quelque chose au Célébrant, il baise d'abord l'objet puis la main. Quand il en reçoit quelque chose, il baise d'abord la main puis l'objet. Il se tient habituellement les mains jointes.

3. — Lorsqu'on doit bénir l'encens, il reçoit la navette du Thuriféraire et la passe au Diacre; s'il n'y a pas de Diacre, il la présente au Célébrant et lui donne la cuiller en la baisant ainsi que la main (n° 2). Il en reçoit de même la cuiller avec les baisers (n° 2) et rend la navette au Thuriféraire.

4. — Quand il est près du missel il tourne les pages et indique de la main droite ouverte le passage à lire ou à chanter.

5. — Si on doit s'asseoir, il fait une inclination au Célébrant pour l'y inviter, et donne la barrette au Diacre (ou au Célébrant, s'il n'y a pas de Diacre). Régulièrement le Cérémoniaire ne s'assied pas. Quand on doit faire une inclination pendant le *Gloria*, le *Credo*,

(1) Si le Cérémoniaire juge indispensable de se servir d'une claquette, il n'en fera usage qu'avec une extrême modération, évitant ces claquements bruyants qui retentissent dans tout l'édifice, troublant le recueillement des fidèles, et qui sont d'ailleurs parfaitement inutiles pour rappeler l'attention des enfants de chœur placés à quelques pas de lui.

aux *Gloria Patri*, etc., il en avertit le Célébrant par une inclination et s'incline lui-même vers l'autel. Il veille à ce que le Thuriféraire et les Acolytes s'inclinent également. Quand on doit quitter la banquette, il avertit de même le Célébrant et reçoit la barrette (n^o 2).

6. — Avant un office, le Cérémoniaire s'assure que tout est prêt, que les cierges sont allumés à l'autel, le missel préparé, et ouvert pour la grand'messe, les sièges à leurs places, les ornements disposés à la Sacristie.

A l'Aspersion de l'eau bénite.

7. — Si la messe est précédée de l'aspersion de l'eau bénite, on ne prend pas d'eau bénite en sortant de la Sacristie.

Pour l'entrée au chœur, voir nos 8 et 9.

Après avoir déposé les barrettes, le Cérémoniaire présente au Diacre (ou au Célébrant s'il n'y a pas de Diacre) le livre pour l'intonation de l'antienne et se place à la gauche du Sous-Diacre (ou du Célébrant s'il n'y a pas de Sous-Diacre). Il conduit ensuite le Célébrant et les Ministres pour faire l'aspersion, et s'arrête pendant qu'on chante le *Gloria Patri*. S'il n'y a pas de Diacre ni de Sous-Diacre, il soutient le bord de la chape. De retour au chœur, il présente le livre pour l'oraison, puis aide le Célébrant à quitter la chape et à se revêtir du manipule et de la chasuble.

A la Messe solennelle.

8. — A LA SACRISTIE. Le Cérémoniaire aide le Célébrant à revêtir ses ornements, au moment voulu, il

donne le signal du départ et fait avec les autres Ministres l'inclination à la Croix. Il précède les Ministres sacrés, et présente, en entrant dans l'église ou dans la chapelle, l'eau bénite au Sous-Diacre (s'il n'y a pas d'aspersion de l'eau bénite).

9. — AU CHŒUR. A l'entrée du chœur, ou au pied de l'autel, le Cérémoniaire reçoit les barrettes du Diacre et du Sous-Diacre. Placé à droite, un peu en arrière du Diacre, il donne le signal de la genuflexion qu'il fait avec les autres Ministres, et va déposer les barrettes à leurs places respectives sur la banquette.

Il se met à genoux sur le pavé du côté de l'épître, tourné du côté de l'évangile et répond à mi-voix aux prières du Célébrant.

10. — BÉNÉDICTION DE L'ENCENS. Quand le Célébrant monte à l'autel, le Cérémoniaire se lève, monte aussi du côté de l'épître et fait bénir l'encens. Il se met à la gauche du Thuriféraire auprès du Diacre, à qui il présente la navette.

Quand l'encens a été béni, le Cérémoniaire prend le missel, descend les degrés et tient le missel, tourné vers le côté de l'évangile jusqu'à ce que le Célébrant ait encensé cette partie de l'autel. Quand il a déposé le missel, et pendant qu'on encense le Célébrant, le Cérémoniaire se tient au coin de l'épître sur le plus haut degré au-dessous du marchepied. Ensuite il indique au Célébrant le commencement de l'Introït.

11. — KYRIE. Quand le Célébrant a dit *Kyrie eleison*, s'il y a un temps suffisant, le Cérémoniaire peut l'inviter à aller s'asseoir, en tout cas, pendant qu'on chante le dernier *Kyrie*, il fait signe aux Mi-

nistres de se rendre au milieu de l'autel l'un derrière l'autre.

12. — GLORIA IN EXCELSIS. Quand le Célébrant entonne le *Gloria in excelsis*, le Cérémoniaire fait signe au Diacre et au Sous-Diacre de s'incliner au mot *Deo* et de monter à ses côtés pour le réciter avec lui.

Quand le *Gloria* a été récité, il les invite à aller s'asseoir en prenant soin de ne pas le faire pendant qu'on chante *Adoramus te* ou *Gratias agimus tibi*. S'ils sont déjà en chemin, il les avertit de se retourner et de s'incliner vers l'autel. Quand on chante *Adoramus te, Gratias agimus tibi, Jesu Christe, suscipe deprecationem nostram*, il s'incline vers le Célébrant pour l'avertir de se découvrir, puis s'incline vers l'autel. Quand on chante *Cum sancto Spiritu*, il invite le Célébrant et ses Ministres à retourner à l'autel.

13. — ORAISONS. Il va ensuite au coin de l'épître, indique au Célébrant les oraisons et tourne les feuillets du missel.

Quand la dernière oraison est commencée, il se rend à la crédence, prend le livre des épîtres par les côtés, la tranche dans la main droite, le donne au Sous-Diacre avec une inclination et se place à sa gauche.

14. — ÉPITRE. Quand le Célébrant chante à la fin de la dernière oraison *Jesum Christum* (ou premiers mots de la conclusion : *qui vivis et regnas...* etc.), tous deux inclinent la tête vers la Croix, vont ensemble faire la genuflexion devant le milieu de l'autel et se placent au lieu où l'on chante habituellement l'épître. Le Cérémoniaire indique l'épître et

demeure à gauche. Il tourne le feuillet s'il y a lieu.

S'il faut faire une inclination ou une gémulation, le Cérémoniaire en avertit le chœur, et il la fait en même temps que le Sous-Diacre. Quand celui-ci a chanté l'épître, le Cérémoniaire l'accompagne, il reste debout derrière lui pendant qu'il reçoit la bénédiction du Célébrant, il reçoit ensuite le livre.

NOTA. — Si on chante une prose ou un long trait, le Célébrant et les Ministres vont s'asseoir aussitôt que le Sous-Diacre a reçu la bénédiction. Ils reviennent à l'autel avant la fin du chant, pour la lecture de l'évangile.

Quand le Célébrant commence à lire l'évangile, le Cérémoniaire fait signe au Diacre de descendre les degrés de l'autel et de venir recevoir le livre des évangiles qu'il lui remet en s'inclinant. Après la lecture de l'évangile il fait bénir l'encens (voir n° 10).

15. — CHANT DE L'ÉVANGILE. Après la bénédiction de l'encens, le Cérémoniaire fait signe aux Acolytes de prendre leurs chandeliers et se ranger devant l'autel. Les Ministres se placent ainsi devant l'autel :

Sous-Diacre	Diacre
2 ^e Acolyte	1 ^{er} Acolyte
Cérémoniaire	Thuriféraire

et font tous ensemble la gémulation, puis se rendent au lieu où se chante l'évangile dans cet ordre : Cérémoniaire, Thuriféraire, les deux Acolytes, le Sous-Diacre, puis le Diacre, ou tous deux ensemble.

Quand on chante *Initium* ou *Sequentia Sancti Evangelii*, le Cérémoniaire, placé à la droite du Diacre,

fait les trois signes de Croix, sur le front, sur les lèvres et sur la poitrine en se tournant vers le Célébrant. Il reçoit l'encensoir du Thuriféraire, et le présente au Diacre, fait avec lui l'inclination avant et après l'encensement, et reçoit ensuite l'encensoir qu'il rend au Thuriféraire.

Si on doit se mettre à genoux, ou s'incliner (quand on prononce les saints noms de Jésus et de Marie), il le fait vers l'autel, ce qui sert de signe au Célébrant.

Après le chant de l'évangile, le Cérémoniaire va devant le milieu de l'autel, fait la gémflexion avec les Acolytes, reçoit le livre du Sous-Diacre et le reporte à la crédence.

Si l'on doit prêcher, il invite le Célébrant et ses Ministres à aller à la banquette.

16. — CREDO. Lorsque le Célébrant entonne le *Credo*, le Cérémoniaire avertit le Diacre et le Sous-Diacre de s'incliner au mot *Deum* et de monter à ses côtés pour réciter le symbole avec lui. Il fait en même temps qu'eux la gémflexion quand ils récitent *Et incarnatus est*, puis il les invite à aller s'asseoir.

Quand on chante *descendit de cælis* il avertit le Célébrant et ses Ministres de se découvrir ou de s'incliner, puis se tourne vers l'autel et se met à genoux en même temps que le Thuriféraire et les Acolytes. Ils se relèvent à *Crucifixus*, le Cérémoniaire invite le Célébrant à se couvrir, le Diacre à se lever et le conduit à la crédence. Il prend la bourse des deux mains, tourne l'ouverture vers le Diacre et la lui présente en le saluant et retourne à la banquette. Il fait également signe de s'incliner et de se découvrir quand on chante *simul adoratur*. Quand

on chante *et vitam venturi saeculi*, le Célébrant et ses Ministres retournent à l'autel au signal du Cérémoniaire.

17. — OFFERTOIRE. Au moment où le Célébrant chante *Oremus* le Cérémoniaire avertit les Ministres sacrés de s'incliner. Il va ensuite à la crédence mettre au Sous-Diacre le voile huméral. Puis quand les Acolytes ont reporté les burettes, il fait bénir l'encens comme il est dit précédemment (n° 10). Quand le Célébrant encense les oblats, le Cérémoniaire prend le missel, descend au bas des degrés, tourné du côté de l'épître et remet le livre en place quand le Célébrant a encensé la partie de l'autel qui est du côté de l'évangile. Il reste alors auprès du missel pour indiquer les secrètes, la préface, et tourner les pages.

18. — PRÉFACE. Quand la Préface est commencée, il veille à ce que les Porte-flambeaux aillent chercher leurs flambeaux à la Sacristie (quand on chante *Dignum et justum est*). Au dernier mot de la préface, il fait signe au Diacre de monter à la droite du Célébrant et au Sous-Diacre de monter à sa gauche, il tourne la page du missel pour le canon et se retire un peu. Il reste du côté de l'évangile ou se rend au coin de l'épître.

19. — ÉLÉVATION. A genoux sur le plus bas degré du côté de l'épître à côté du Thuriféraire, il encense ou fait encenser le Saint Sacrement de trois coups doubles à chaque élévation, en faisant, avant et après, une inclination qui coïncide avec la gèneflexion du Célébrant. Il veille à ce qu'on sonne la clochette de coups distincts à chaque élévation et à chaque gèneflexion.

Après l'Élévation, s'il n'y a pas de communion et si ce n'est pas un jour de férie d'Avent ou de Carême, il fait signe aux Porte-flambeaux de retourner à la Sacristie.

Avant que le Prêtre dise *nobis quoque peccatoribus*, il fait la génuflexion derrière le Sous-Diacre et se rend au coin de l'évangile près du Diacre. A *per quem haec omnia* il fait signe au Diacre de passer à la droite du Célébrant. Il se met à la gauche de celui-ci, sans faire la génuflexion avec lui, mais soutient son coude chaque fois qu'il fait la génuflexion. Il reste là jusqu'au *pax Domini*.

20. — PATER. Quand le Célébrant chante *audemus dicere*, il fait signe au Diacre de descendre. A *dimitte nobis*, il fait signe au Diacre et au Sous-Diacre de monter à la droite du Célébrant.

21. — PAX DOMINI. Le Cérémoniaire avertit le Sous-Diacre de monter à la gauche du Célébrant, s'écarte un peu pour lui faire place, puis, après l'*Agnus Dei*, lui fait signe de descendre. Il descend lui-même au bas des degrés. Lorsque le Sous-Diacre a reçu le baiser de paix, le Cérémoniaire fait avec lui la génuflexion, et, marchant à sa gauche, le conduit vers le plus digne du chœur, puis de l'autre côté des stalles. Il revient ensuite à l'autel et se tient au coin de l'épître. Il s'incline pendant la communion du Prêtre.

Si l'on doit distribuer la communion, il prépare la nappe.

22. — POSTCOMMUNION. Lorsque le Célébrant vient au coin de l'épître, le Cérémoniaire lui indique la communion et les postcommunions, et ferme ensuite le livre. S'il y a un évangile propre, il laisse le missel

ouvert et avertit le Sous-Diacre de venir le prendre après l'*Ite missa est*. Il s'agenouille pour la bénédiction.

23. — DERNIER ÉVANGILE. Le Cérémoniaire va chercher les barrettes et avertit les Acolytes de prendre leurs chandeliers, et les Porte-flambeaux de se placer au milieu du chœur pour la gémflexion et le départ. Tout le monde fait la gémflexion avec le Célébrant à *et Verbum caro factum est*.

24. — DÉPART. Le signal de la gémflexion et du départ est donné par le Cérémoniaire quand le Célébrant et ses Ministres sont descendus de l'autel. Le Cérémoniaire présente au Diacre la barrette du Célébrant et la sienne. Puis on retourne à la Sacristie dans l'ordre de l'arrivée au chœur.

A la Sacristie, tous se découvrent, saluent la Croix et le Célébrant.

Le Cérémoniaire aide le Célébrant à quitter ses ornements.

CÉRÉMONIES PARTICULIÈRES

A la Messe avec exposition.

25. — Pour l'exposition elle-même, voir ce qui est dit au début du Salut, p. 77.

En se rendant au chœur on se découvre dès qu'on est en vue du Saint Sacrement.

Quand on entre au chœur ou quand on en sort, on fait la gémflexion à deux genoux.

Quand on se déplace dans le chœur seulement, on fait la gémflexion d'un seul genou.

On ne se couvre jamais, et il serait louable de ne pas s'asseoir.

Le Cérémoniaire ne baise pas la main du Célébrant.

26. — BÉNÉDICTION DE L'ENCENS. Le Cérémoniaire et le Thuriféraire font avant de monter à l'autel la génuflexion d'un seul genou. Lorsque le Célébrant a mis et béni l'encens le Thuriféraire donne l'encensoir au Cérémoniaire. Lorsque le Célébrant et ses Ministres se sont agenouillés sur le plus haut degré le Cérémoniaire donne l'encensoir au Diacre, ou au Célébrant s'il n'y a pas de Diacre, sans baisers.

27. — Avant de sortir du chœur, à la fin de la messe, on fait la génuflexion à deux genoux. On se couvre quand on n'est plus en vue du Saint Sacrement.

Si on donne la bénédiction avec le Saint Sacrement; le Diacre et le Sous Diacre vont à la banquette avec le Célébrant et quittent le manipule. Le Cérémoniaire dépose la chape sur les épaules du Célébrant. Pour le reste, voir ce qui est dit du Salut, p. 77.

A la Messe de *Requiem* et à l'absoute.

28. — A LA MESSE. Si la messe est solennelle, on n'encense pas à l'introït ni à l'évangile. Quand le Célébrant a fini de lire la prose, le Cérémoniaire l'invite à se rendre à la banquette. A la strophe *Qui Mariam*, il l'avertit de revenir à l'autel. S'il y a un Diacre le Cérémoniaire lui donne le livre des évangiles, et le reçoit aussitôt après le chant de l'évangile. C'est le Sous-Diacre, s'il y en a un, qui encense à l'élévation. On ne donne pas le baiser de paix.

Après le dernier évangile, le Cérémoniaire invite le Célébrant à se rendre à la banquette, l'aide à quitter la chasuble et le manipule et lui met la chape. Il a soin que le Sous-Diacre, ou un enfant de chœur, s'il n'y a pas de Sous-Diacre, prenne la croix, les Acolytes leurs chandeliers et un autre enfant de chœur le bénitier.

29. — PRÈS DU CATAFALQUE. A la reprise du répons *tremens factus sum* le Cérémoniaire fait bénir l'encens. Quand le Célébrant a chanté *Pater noster*, il l'accompagne à sa gauche autour du catafalque pour l'aspersion et l'encensement. En passant devant la Croix que tient le Sous-Diacre il fait la genuflexion en même temps que le Célébrant fait l'inclination. Etant revenu il fait soutenir par le Diacre ou soutient, s'il n'y a pas de Diacre le livre devant le Célébrant. Lorsqu'on a chanté le *Requiescat in pace*, il remet les barrettes du Célébrant et du Diacre quand il en est temps.

A la Messe chantée sans les encensements.

30. — Le Cérémoniaire n'a pas de fonctions spéciales à remplir à la messe chantée.

Il aide seulement le Célébrant, tourne les feuillets du missel et lui indique les oraisons et la Préface. Il reçoit sa barrette et la lui remet avec les baisers ordinaires.

Au début de la messe quand le Célébrant dit les prières de la confession, le Cérémoniaire se tient à genoux au coin de l'épître comme pour la messe solennelle. Il suit d'ailleurs à peu près les indications données aux nos 8 et suivants ou les règles

ci-dessous nos 31, 33 et suivants, sauf en ce qui a trait à l'usage de l'encens.

Messe chantée avec les encensements (1).

31. — ENTRÉE AU CHŒUR. Le Cérémoniaire dispose les enfants de chœur à la Sacristie en ordre pour le départ, donne le signal, salue la Croix avec tous les Ministres et se met en marche à suite des Acolytes. En entrant dans l'église, il présente l'eau bénite au Célébrant. Arrivé à l'autel, il reçoit la barrette du Célébrant avec les baisers, fait avec lui la génuflexion, va déposer la barrette à la banquette et revient se mettre à la gauche du Célébrant pour répondre aux prières. Après la confession, il se lève, soulève les vêtements du Célébrant et monte à l'autel du côté de l'épître pour faire bénir l'encens.

32. — BÉNÉDICTION DE L'ENCENS. Le Cérémoniaire reçoit la navette du Thuriféraire, baise la cuiller et la présente au Célébrant, lui baise la main et dit : *Benedicite Pater reverende.*

L'encens étant béni, il reçoit la cuiller en baisant la main du Célébrant, baise la cuiller et la replace dans la navette qu'il remet au Thuriféraire. Il reçoit l'encensoir, baise le bas des chaînes, les met dans la main droite du Célébrant qu'il baise en même temps, puis lui met le haut des chaînes dans la gauche.

Pendant l'encensement, il soutient la partie postérieure de la chasuble près des épaules et fait la génuflexion quand le Célébrant fait lui-même soit

(1) Voir la note de la page 54.

une inclination soit une gémflexion en passant devant la Croix de l'autel.

Après l'encensement, le Cérémoniaire reçoit l'encensoir. Baisant d'abord la main droite du Célébrant, il prend dans sa droite le bas des chaînes, puis prend de la main gauche le haut des chaînes qu'il baise ensuite, il donne l'encensoir au Thuriféraire.

33. — Après l'encensement de l'autel par le Célébrant, il lui indique le commencement de l'*Introït* et répond au *Kyrie eleison*.

34. — Quand le Célébrant doit aller s'asseoir, le Cérémoniaire l'y invite par un salut, il prend à la banquette la barrette, relève la partie postérieure de la chasuble et lui présente la barrette avec les baisers. Il demeure debout. Quand le Célébrant doit revenir à l'autel, le Cérémoniaire salue le Célébrant, reçoit la barrette avec les baisers, la dépose et le précède à l'autel. Après avoir fait la gémflexion avec lui, il relève le bord de ses vêtements et se rend où il doit aller.

35. — GLORIA IN EXCELSIS. Le Célébrant ayant récité le *Gloria in excelsis* le Cérémoniaire l'invite à aller s'asseoir, évitant de le faire pendant qu'on chante *adoramus te* ou *gratias agimus tibi*. S'il est en chemin lorsqu'on chante ces paroles, le Cérémoniaire l'avertit de se retourner et de s'incliner vers l'autel. Quand le Célébrant est assis, le Cérémoniaire l'avertit de se découvrir, il s'incline vers l'autel quand on chante *Jesu Christe, suscipe deprecationem nostram*. A *cum sancto Spiritu* il fait signe au Célébrant de retourner à l'autel ; puis il l'assiste au livre, indique les oraisons et tourne les feuillets du missel.

Quand on chante une prose, le Cérémoniaire in-

vite le Célébrant à aller s'asseoir. Il l'avertit de revenir à l'autel assez à temps pour la bénédiction de l'encens.

36. — ÉVANGILE. Le Cérémoniaire fait bénir l'encens, invite les Acolytes à venir devant l'autel. Il prend le missel, descend directement entre les Acolytes, fait la génuflexion avec les autres Ministres et va porter le livre au côté de l'évangile.

Il se place à la gauche du Célébrant, donne et reçoit l'encensoir avec les baisers ordinaires et tourne au besoin les feuillets. L'évangile fini, il descend au bas des degrés du côté de l'évangile, reçoit l'encensoir, encense le Célébrant et retourne du côté de l'épître.

37. — CREDO. Quand le Célébrant récitant le *Credo* dit *et incarnatus est*, le Cérémoniaire fait avec lui la génuflexion, puis le *Credo* terminé il l'invite à aller s'asseoir. Lorsqu'on chante *descendit de coelis*, il avertit le Célébrant de se découvrir et de s'incliner, puis il se met à genoux jusque *et Homo factus est*. Après ces paroles il se lève, salue le Célébrant pour l'avertir de se couvrir. A *simul adoratur*, il l'invite à se découvrir, puis à s'asseoir. A *et vitam venturi saeculi*, il l'avertit de retourner à l'autel.

38. — OFFERTOIRE. Lorsque le Célébrant a fait l'oblation du calice, le Cérémoniaire fait bénir l'encens. Il assiste le Célébrant pendant l'encensement de l'autel. Après avoir encensé le Célébrant, il rend l'encensoir au Thuriféraire, puis va auprès du Missel assister le Célébrant et tourner les pages.

39. — PRÉFACE. Quand la préface est commencée, il veille à ce que les Porte-flambeaux (à *Dignum et justum est*) aillent chercher leurs flambeaux à la

Sacristie. Quelque temps avant la consécration, il descend au coin de l'épître, met de l'encens dans l'encensoir, s'agenouille à la droite du Thuriféraire sur le plus bas degré et encense le Saint Sacrement de trois coups doubles à chaque élévation faisant, après et avant, une inclination qui coïncide avec la gémflexion du Célébrant. Il veille à ce qu'on sonne la clochette de trois coups distincts à l'élévation de l'hostie, et à celle du calice. Il demeure auprès du Célébrant jusqu'après la Communion. Après l'élévation s'il n'y a pas de communion et si ce n'est pas une férie de l'Avent et du Carême, il fait signe aux Porte-flambeaux de retourner à la Sacristie.

40. — DERNIÈRES ORAISONS. Après avoir transporté le missel du côté de l'épître, après les ablutions, il indique au Célébrant l'antienne de la communion. Il demeure auprès du livre et assiste le Célébrant, tournant les pages s'il y a lieu et fermant le livre. Si l'on doit dire un évangile propre, il le transporte du côté de l'évangile aussitôt que le Célébrant a chanté *Ite missa est*. Il s'agenouille pour la bénédiction, assiste le Célébrant au dernier évangile, fait avec lui la gémflexion, va ensuite prendre la barrette, fait avec le Célébrant la gémflexion au bas de l'autel, lui remet sa barrette avec les baisers ordinaires et retourne à la Sacristie à la suite des Acolytes.

Il salue la Croix puis le Célébrant, et aide ce dernier à quitter ses ornements.

Aux Vêpres solennelles.

41. — À LA SACRISTIE. Le Cérémoniaire s'assure que tout a été préparé à la Sacristie et à l'autel.

Lorsqu'il en est temps, il met la chape à l'Officiant, donne comme pour la messe le signal du départ, et fait avec les autres Ministres le salut à la Croix: Si l'entrée est solennelle, il fait d'abord partir les Acolytes, puis il invite l'Officiant à suivre le Clergé.

S'il n'y a pas de Chapiers.

Le Cérémoniaire marche à la droite de l'Officiant, le Thuriféraire ou un autre enfant de chœur étant à sa gauche. Il relève le bord de la chape et présente l'eau bénite en entrant dans l'église.

42. — A L'AUTEL. En arrivant à l'autel, il reçoit la barrette de l'Officiant, fait la génuflexion et s'agenouille avec lui. Il se relève en même temps que l'Officiant, fait la génuflexion et l'accompagne à son siège. Il soulève le bord de la chape pendant qu'il entonne le *Deus in adjutorium*. Au *Gloria Patri*, il s'incline avec l'Officiant vers l'autel. Après l'intonation du premier psaume, il l'avertit de s'asseoir, lui donne la barrette et s'assied à proximité, sur un siège distinct et inférieur.

43. — A la fin de chaque psaume, il se lève, avertit l'Officiant de se découvrir et s'incline vers l'autel pendant le chant du *Gloria Patri*. Il fait de même toutes les fois qu'il faut se découvrir, c'est-à-dire au verset *sit nomen Domini benedictum* et au verset *sanctum et terribile nomen ejus*.

Vers la fin du dernier psaume il se lève, vient auprès de l'Officiant, et veille à ce que les Acolytes allument leurs cierges. Pendant qu'on chante *sicut erat*, il les invite à venir devant l'Officiant. Lorsque

l'antienne est finie, il invite l'Officiant à se lever et reçoit sa barrette avec les baisers.

Si on chante *Veni Creator* ou *Ave maris stella*, le Cérémoniaire invite l'Officiant à se mettre à genoux aussitôt après l'intonation et s'agenouille lui-même. Lorsque la première strophe est terminée, il l'invite à se relever. Après l'intonation de l'hymne, ou après la première strophe du *Veni Creator* ou de l'*Ave maris stella*, le Cérémoniaire fait signe aux Acolytes de se retirer. Si l'office est du rit double on s'assied quand on entonne l'antienne du *Magnificat*. Le Cérémoniaire présente la barrette. A la fin de l'antienne, il avertit l'Officiant de se lever, reçoit sa barrette avec les baisers, la dépose, et soutient le bord de la chape pendant qu'il fait le signe de la croix à *Magnificat*. Il accompagne ensuite l'Officiant à l'autel.

44. — A L'AUTEL. Il fait la gémuflexion en arrivant, à la droite de l'Officiant, monte à l'autel avec lui en relevant le bas de ses vêtements, fait bénir l'encens et présente l'encensoir à l'Officiant. Pendant l'encensement, il relève la chape et fait la gémuflexion avec le Thuriféraire ou l'autre enfant de chœur, toutes les fois que l'Officiant la fait lui-même ou s'incline profondément devant la Croix de l'autel.

Lorsque l'encensement est fini, il reprend l'encensoir, puis, ayant fait le salut à la Croix avec l'Officiant, il descend, fait la gémuflexion avec lui, l'accompagne jusqu'à son siège, et l'encense de trois coups doubles. Ayant ensuite rendu l'encensoir au Thuriféraire, il demeure auprès de l'Officiant. Il est encensé après le clergé. A *Sicut erat* du *Magnificat*, il invite les Acolytes à venir devant le Célébrant,

avertit l'Officiant de s'asseoir, lui donne sa barrette et reste debout. A la fin de l'antienne, il reçoit sa barrette et lui indique l'oraison à chanter. Après le *Dominus vobiscum* qui suit l'oraison ou les Mémoires, s'il y en a, il invite les Acolytes à se retirer.

Le Cérémoniaire accompagne ensuite l'Officiant devant l'autel, fait avec lui la genuflexion, lui donne sa barrette avec les baisers et l'accompagne à la Sacristie comme à l'arrivée. Là il salue la Croix, le salue et lui ôte la chape.

Si les Vêpres sont immédiatement suivies du Salut, voir n° 47.

Vêpres avec Chapiers.

45. — Pour se rendre à l'autel, le Cérémoniaire marche à la droite des Chapiers ou devant eux. En entrant dans l'église il présente de l'eau bénite. En arrivant à l'autel, il fait la genuflexion à droite du premier Chapier et se met à genoux auprès de lui. Il se relève, fait la genuflexion en même temps que l'Officiant et les Chapiers et les accompagne jusqu'aux sièges préparés. Si les Chapiers s'asseyent de chaque côté de l'Officiant, c'est le premier Chapier qui lui donne et en reçoit la barrette, sinon le Cérémoniaire se conforme sur ce point à ce qui a été dit plus haut (n° 2).

Quand on chante *Gloria Patri* ou des versets où l'on doit s'incliner n° 43), le Cérémoniaire l'indique par une inclination vers l'Officiant et les Chapiers, il se tourne vers l'autel en s'inclinant.

46. — L'ordre de la cérémonie est le même que pour les Vêpres sans Chapiers. Au *Magnificat*, le

Cérémoniaire fait la gémflexion en même temps que les autres Ministres et dirige l'encensement de l'autel, il reconduit également l'Officiant à sa place. C'est le premier Chapier qui encense l'Officiant.

La sortie s'effectue comme l'entrée au chœur.

NOTA. — Quand le Saint Sacrement est exposé le Cérémoniaire reçoit la barrette de l'Officiant dès que celui-ci est en vue du Saint Sacrement.

Exposition et reposition du Sacrement. — Salut.

47. — Le Cérémoniaire veille à ce que tout soit prêt à l'autel : corporal dans la bourse appuyée contre le gradin de l'autel, du côté de l'évangile, clef à la porte du tabernacle ou sur l'autel, ostensor, cierges allumés. Si l'exposition ne se fait pas sur l'autel, le corporal doit être étendu d'avance au trône de l'exposition. Si l'exposition précède la messe le manipule du Célébrant, et ceux des Ministres s'il y en a, doivent être déposés à la banquette. Les candélabres du Salut ne doivent pas être placés sur l'autel, mais sur les gradins.

En arrivant à l'autel, le Cérémoniaire qui précède les Ministres ou le Célébrant, reçoit la barrette, fait la gémflexion avec le Prêtre et s'agenouille sur le plus bas degré. Si l'on se sert d'un escabeau pour déposer le Saint Sacrement sur le trône, le Cérémoniaire, ou un autre enfant de chœur désigné par lui, le place à l'endroit voulu et l'ôte ensuite. Il présente la navette, pour mettre l'encens, au Diacre, ou à son défaut au Célébrant, sans les baisers.

Si la messe doit suivre l'exposition, le Cérémoniaire veille à ce que les Porte-flambeaux qui sont

venus à l'autel avec leurs flambeaux, les reportent à la Sacristie quand on a encensé le Saint Sacrement; lui-même donne alors le manipule à l'Officiant.

Pendant le Salut, ils restent à genoux sur le pavé de chaque côté, ceux qui sont du côté de l'évangile tiennent leur cierge de la main gauche, et ceux qui sont du côté de l'épître le tiennent de la main droite.

Pendant le chant du *Tantum ergo*, on incline la tête à *veneremur cernui*. Pendant la bénédiction de l'encens, le Cérémoniaire présente la navette et soutient la chape s'il n'y a pas de Diacre. Il reste à genoux pendant l'oraison et tient le livre des oraisons pendant que l'Officiant chante l'oraison *Deus qui nobis*. Puis il lui met, ou lui fait mettre le voile huméral. On peut sonner la clochette pendant la bénédiction, si c'est l'usage. Il place ou fait placer l'escabeau à l'endroit voulu, si c'est nécessaire.

Quand l'Officiant est descendu de l'autel, le Cérémoniaire va chercher la barrette, et après la gène-flexion il la remet à l'Officiant (ou au Diacre s'il y en a), puis le retour au chœur s'effectue comme d'ordinaire.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Observations générales.....	9
Office du Servant de la Messe basse.....	14
Office du Thuriféraire.	
Règles générales.....	23
A l'Aspersion de l'eau bénite.....	26
A la Messe solennelle.....	27
Communion.....	30
A la Messe avec exposition.....	31
A la Messe de <i>Requiem</i> et à l'absoute.....	31
A la Messe chantée avec les encensements.....	32
Aux Vêpres solennelles.....	34
Aux Saluts du Saint Sacrement.....	35
Office des Porte-flambeaux.	
Règles générales.....	37
A la Messe solennelle.....	38
Communion.....	40
A la Messe avec exposition.....	41
A la Messe de <i>Requiem</i>	42
Aux Vêpres solennelles.....	42
Aux Saluts du Saint Sacrement.....	42
Office des Acolytes.	
Règles générales.....	44
A l'Aspersion de l'eau bénite.....	45
A la Messe solennelle.....	46
Communion.....	49

	Pages.
A la Messe avec exposition.....	50
A la Messe de <i>Requiem</i> et à l'absoute.....	50
A la Messe chantée sans les encensements.....	51
A la Messe chantée avec les encensements.....	54
Aux Vêpres solennelles.....	55
Aux Processions et aux Saluts.....	57
Office du Cérémoniaire.	
Règles générales.....	58
A l'Aspersion de l'eau bénite.....	60
A la Messe solennelle.....	60
A la Messe avec exposition.....	67
A la Messe de <i>Requiem</i> et à l'absoute.....	68
A la Messe chantée sans les encensements.....	69
A la Messe chantée avec les encensements.....	70
Aux Vêpres solennelles.....	73
Aux Saluts du Saint Sacrement.....	77
TABLE DES MATIÈRES.....	79
